

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° de division : 01 - Longueuil  
N° de cour : 505-11-013929-166  
N° de dossier : 41-2097280

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**, corps politique  
légalement constitué selon la Loi ayant son siège social  
et sa principale place d'affaire au 504 rue Albanel, en la  
ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6.

Compagnie débitrice

- ET -

**KPMG INC.**, 600 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau  
1500, Montréal, Québec, H3A 0A3.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

**AVIS DE PROPOSITION AUX CRÉANCIERS**  
(article 51 de la Loi)

---

Avis est donné que **LES JARDINS VAL-MONT INC.** de Boucherville, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, le 8<sup>e</sup> jour de juillet 2016, en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Ci-inclus une copie de la proposition, d'un état succinct de son actif et de son passif, une liste des créanciers visés par la proposition, le rapport du syndic concernant la proposition, une preuve de réclamation, une formule de procuration générale ainsi qu'une formule de votation.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 29<sup>e</sup> jour de juillet 2016, à 10 h 00, au bureau du syndic KPMG INC., 600 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500 à Montréal, Québec.

Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Les preuves de réclamation, procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent m'être remises au préalable.

Daté le 13<sup>e</sup> jour de juillet 2016, à Montréal.

KPMG INC.  
Syndic Autorisé en Insolvabilité  
Carl Adjami, CPA, CA, CIRP, SAI  
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500  
Montréal, QC H3A 0A3  
Téléphone : (514) 840-2100  
Télécopieur : (514) 840-2121

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF QUEBEC  
Division N° : 01 - Longueuil  
Court N° : 505-11-013929-166  
Estate N° : 41-2097280

**SUPERIOR COURT**  
(Commercial Division)

**IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF:**

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**, body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and principal place of business at 504 Albanel Street, in the city of Boucherville, province of Quebec, J4B 2Z6.

Debtor Company

- AND -

**KPMG INC.**, 600 de Maisonneuve Blvd. West, Suite 1500, Montreal, Quebec, H3A 0A3..

Licensed Insolvency Trustee

**NOTICE OF PROPOSAL TO CREDITORS**  
(Section 51 of the Act)

---

Take notice that **LES JARDINS VAL-MONT INC.** of Boucherville in the Province of Quebec has lodged with me on the 8<sup>th</sup> day of July 2016, a proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act*.

A copy of the proposal, a condensed statement of the debtor's assets, and liabilities, a list of the creditors affected by the proposal, the Trustee's report on the proposal, a proof of claim form, a general proxy, as well as a voting letter are enclosed.

A general meeting of the creditors will be held on the 29<sup>th</sup> day of July 2016, at 10:00 a.m., at Trustee's office, 600 de Maisonneuve Blvd. West, Suite 1500 in Montreal, Quebec.

The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may by resolution accept the proposal either as made or as altered or modified at the meeting. If so accepted and if approved by the court, the proposal is binding on all the creditors or the class of creditors affected.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with me prior to the commencement of the meeting.

Dated at Montreal, this 13<sup>th</sup> day of July 2016.

KPMG INC.  
Licensed Insolvency Trustee  
Carl Adjami, CPA, CA, CIRP, LIT  
600, de Maisonneuve Blvd. West, Suite 1500  
Montreal, QC H3A 0A3  
Phone : (514) 840-2100  
Fax : (514) 840-2121

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE LONGUEUIL  
N<sup>o</sup> DE COUR: 505-11-013929-166  
N<sup>o</sup> DE DOSSIER: 41-2097280

C O U R S U P É R I E U R E  
Division Commerciale  
"En matière de faillite et d'insolvabilité"

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE LES JARDINS VAL-MONT INC., société légalement constituée, ayant eu son siège social et sa principale place d'affaires au 504, rue Albanel, en la ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6 et DE 9214-6315 QUÉBEC INC., société légalement constituée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 504 rue Albanel, en la ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6.

«DÉBITRICES»

### P R O P O S I T I O N

---

NOUS, LES JARDINS VAL-MONT INC. («Val-Mont») et 9214-6315 QUÉBEC INC. («9214»), soumettons par les présentes la proposition suivante en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*:

- 1 **Définitions:** Pour les fins de la présente proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, les termes suivants auront les sens suivants:
  - 1.1 «**Loi**»: désigne la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. 1985, ch. B-3, telle qu'amendée.
  - 1.2 «**Homologation**»: désigne la situation par laquelle la Proposition a été dûment acceptée par les créanciers et homologuée par la Cour.
  - 1.3 «**Réclamations de la Couronne**»: aux fins de cette Proposition, les Réclamations de la Couronne seront limitées aux réclamations de Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province décrites à l'alinéa 60(1.1) de la Loi qui étaient non réglées à la Date de la Proposition.
  - 1.4 «**Date de la Proposition**»: le 8 juillet 2016.
  - 1.5 «**Réclamation de Créanciers Électifs**»: toutes les Créances Chirographaires à l'égard desquelles les Créanciers Chirographaires ont choisi (tel qu'indiqué au paragraphe 8.1 des présentes) de recevoir le moindre d'entre la somme de 100\$ ou le montant de leur Créance Chirographaire. Pour plus de certitude, les Créanciers Chirographaires qui choisissent de réduire leur Créance Chirographaire maintiendront le même vote que si tel Créancier Chirographaire n'avait pas choisi de recevoir le moindre de 100 \$ ou sa Créance Chirographaire.
  - 1.6 «**Créanciers Électifs**»: les Créanciers Chirographaires qui ont des Réclamations de Créancier Électifs excluant les Créanciers Liés.
  - 1.7 «**Réclamations des Employés**»: désigne toutes sommes que des employés ou anciens employés seraient en droit de recevoir en vertu de l'alinéa 136(1) (d) de la Loi, dans l'éventualité où les Débitrices deviendraient faillies à la Date de la Proposition.

- 1.8 **«Créances Chirographaires»**: désigne les réclamations autres que des Réclamations Garanties, des Réclamations des Employés, des Réclamations de la Couronne et des Réclamations Privilégiées. Pour plus de certitude, mais sans toutefois limiter la généralité de ce qui précède, les Créances Chirographaires comprendront les réclamations de quelque nature que ce soit, qu'elles soient dues pour paiement ou non à la Date de la Proposition, y compris les réclamations éventuelles et non liquidées (une fois quantifiées) découlant de toute opération conclue par les Débitrices avant la Date de la Proposition. De plus, les Créances Chirographaires comprendront les réclamations pour défaut contractuel ou autre quant à toute obligation contractée ou cautionnement consenti par les Débitrices avant la Date de la Proposition, qu'un tel défaut soit survenu avant la Date de Proposition ou survienne après la Date de Proposition, ainsi que les réclamations découlant de garanties par les Débitrices (y compris Val-Mont quant aux obligations de 9214, et vice versa) en faveur de tierces parties, qu'une telle garantie soit invoquée avant ou après la Date de la Proposition. De plus, et malgré ce qui précède, l'expression « Créances Chirographaires » comprend dans tous les cas toutes les Réclamations de Créanciers Électifs et des Créanciers 9214.
- 1.9 **«Créanciers Chirographaires»**: désigne toutes personnes ayant une Créance Chirographaire.
- 1.10 **«Créanciers 9214»**: désigne les Créanciers Chirographaires de 9214 qui sont également des Créanciers Chirographaires de Val-Mont, lorsque Val-Mont et 9214 sont solidairement débitrices de ces Créanciers Chirographaires de 9214.
- 1.11 **«Réclamations Privilégiées»**: désigne les réclamations décrites aux alinéas 136(1) (a) à 136(1) (j) de la Loi, c'est-à-dire les réclamations dont la Loi prévoit le règlement en priorité de toutes les autres réclamations lors de la distribution des biens d'un failli, à l'exception des Réclamations des Employés et des Réclamations de la Couronne.
- 1.12 **«Créanciers Privilégiés»**: désigne toute personne ayant une Réclamation Privilégiée.
- 1.13 **« Créanciers Liés »** : désigne les Créanciers Chirographaires qui sont liés aux Débitrices, incluant monsieur Richard Fortin pour toute portion non garantie d'une réclamation de celui-ci, le cas échéant.
- 1.14 **« Débitrices »** : Désigne collectivement 9214 et Val-Mont, ou l'une ou l'autre d'entre elles.
- 1.15 **« Réclamations Différées »** : désigne les réclamations des Créanciers Liés.
- 1.16 **«Honoraires du Syndic»**: désigne les honoraires, dépenses, pertes et obligations du Syndic, y compris, sans restriction, les conseils prodigués aux Débitrices à l'égard de la Proposition et des procédures relatives à celle-ci.
- 1.17 **«Honoraires Légaux»**: désigne les frais juridiques et honoraires extrajudiciaires encourus par les Débitrices, y compris, sans restriction, les conseils prodigués aux Débitrices à l'égard de la Proposition et des procédures relatives à celle-ci.
- 1.18 **« Honoraires »** : désigne les Honoraires du Syndic et les Honoraires Légaux.

- 1.19 **«Proposition»:** désigne cette proposition ou toute modification de celle-ci, lesquelles modifications peuvent être apportées en tout temps avant un vote des créanciers à l'égard de la Proposition, ou par les tribunaux au moment de l'homologation de la Proposition.
- 1.20 **«Réclamations Garanties»:** désigne les réclamations des Créanciers Garantis, jusqu'à concurrence de la valeur de la sûreté détenue par les Créanciers Garantis, telle qu'elle est évaluée par les Créancier garantis et acceptée par le Syndic ou établie par les tribunaux.
- 1.21 **«Créanciers Garantis»:** tel que défini à l'article 2 de la Loi, en autant que la sûreté ou garantie serait opposable à un syndic de faillite si les Débitrices étaient devenues faillies à la date de la Proposition.
- 1.22 **«Syndic»:** KPMG inc., syndic autorisé, ayant une place d'affaires au 600 Maisonneuve Ouest, suite 1500, Montréal, province de Québec.
- 2 **Réclamations des Employés:** Sujet à l'Homologation, les Réclamations des Employés seront payées en totalité à la plus éloignée des dates suivantes, à savoir:
- 2.1 5 jours après la réception d'une preuve de réclamation acceptable;
- 2.2 La réception des certificats exigés aux termes de l'article 46 de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
- 3 **Réclamations de la Couronne:** Les Réclamations de la Couronne seront payées en totalité, dans les six mois suivants l'Homologation, ou selon des ententes qui pourraient par ailleurs être conclues avec la Couronne.
- 4 **Honoraires:** Les Honoraires seront payés en totalité par les Débitrices par des fonds autre que les Fonds de la Proposition.
- 5 **Réclamations Garanties:** Les Créanciers Garantis seront payés conformément aux contrats existants ou selon des ententes qui pourraient par ailleurs être conclues avec les Créanciers Garantis. Pour une meilleure certitude, la Proposition ne s'adresse pas aux Créanciers Garantis et les Créanciers Garantis ne seront pas liés par celle-ci en ce qui concerne leur Réclamation Garantie, pour autant que ladite Réclamation Garantie ait été acceptée par le Syndic ou déterminée par le tribunal en conformité des dispositions de l'article 135 de la Loi.
- Par ailleurs, les créanciers détenant une Réclamation Garantie seront autorisés à évaluer leur sûreté, exercer un droit de vote et participer à tout dividende prévu aux termes de la Proposition comme Créancier Chirographaire, pour le montant de la réclamation qui excède la valeur de la sûreté détenue par les Créanciers Garantis, telle qu'acceptée par les Débitrices ou le Syndic ou déterminée par le tribunal. Le montant de la réclamation d'un Créancier Garantis qui excède la valeur de la sûreté détenue par celui-ci, est une Créance Chirographaire.
- 6 **Réclamations Subséquentes:** Les réclamations faites à l'égard de biens fournis, de services rendus ou d'autres contreparties données aux Débitrices après la Date de la Proposition, incluant (sans que ceci soit limitatif) les salaires et autres compensations des employés, seront payées en totalité par les Débitrices dans le cours normal des affaires, et selon les conditions prévalant dans le marché.

7 **Réclamations Privilégiées:** Les Réclamations Privilégiées seront payées (sans intérêt) en totalité, en priorité de toutes les réclamations des Créanciers Chirographaires conformément au paragraphe 8 des présentes.

8 **Créanciers Chirographaires:**

8.1 À n'importe quel moment avant l'acceptation de la Proposition par les Créanciers, tout Créancier Chirographaire peut choisir par écrit (tel que prévu dans sa preuve de réclamation ou de toute autre manière que le syndic juge acceptable) de recevoir le moindre d'entre 100 \$ ou le montant de sa Créance Chirographaire, irrévocablement et inconditionnellement, après quoi :

8.1.1 toute pareille Créance Chirographaire excédant 100\$ est réputée, à toutes fins, avoir été réduite à 100\$ irrévocablement et inconditionnellement et le Créancier Chirographaire ayant une Créance Chirographaire excédant 100\$ est réputé avoir renoncé irrévocablement et inconditionnellement à tous droits de déposer une preuve de réclamation excédant 100\$ dans le cadre de la présente Proposition ou de participer à tout autre versement des Fonds de la Proposition; et

8.1.2 tout pareil Créancier Chirographaire est traité comme un Créancier Électif et la Créance Chirographaire de ce Créancier Chirographaire est traitée comme une Réclamation de Créancier Électif aux termes de la présente Proposition.

8.2 Suite à l'Homologation, les Débitrices tenteront de monétiser leurs pertes fiscales (« Pertes Fiscales ») par le biais d'une vente à une tierce partie. Le produit net de cette vente (le « Produit des Pertes Fiscales ») est pour l'instant, inconnu. Le Produit des Pertes Fiscales, le cas échéant, sera versé au Syndic par les Débitrices, sujet à la Limite mentionnée au paragraphe 8.5 ci-dessous.

8.3 Les Pertes Fiscales sont sujettes aux suretés détenues par les Créanciers Garantis.

8.4 Dans l'éventualité où le Produit des Pertes Fiscales est inférieur à 75 000\$, les actionnaires de Val-Mont verseront au Syndic, un montant égal à la différence entre le Produit des Pertes Fiscales et 75 000\$, lequel s'ajoutera au Produit des Pertes fiscales versé au Syndic.

8.5 Dans l'éventualité où le Produit des Pertes Fiscales est supérieur à 150 000\$ (la « Limite »), la portion du Produit des Pertes Fiscales excédant la Limite sera remise au Créanciers Garantis en réduction des Réclamations Garanties.

8.6 Le montant disponible aux Créanciers Chirographaire (les « Fonds de la Proposition ») sera le plus élevé des montants suivants :

a) Le Produit des Pertes Fiscales, sujet à la Limite; et

b) 75 000\$.

8.7 Les Fonds de la Proposition seront distribués de la manière suivante:

- 8.7.1 Premièrement, les Fonds de la Proposition seront distribués par le Syndic en règlement des obligations de la Débitrice aux termes des paragraphes 2, 3 et 7 de la Proposition.
- 8.7.2 Les Créanciers Liés renoncent au dividende auquel ils auraient droit sur les Réclamations Différées, le cas échéant.
- 8.7.3 Deuxièmement, le solde des Fonds de la Proposition sera distribué par le Syndic aux Créanciers Chirographaires (à l'exception des Créanciers Liés) au plus tard 30 jours suivant la réception des Fonds de la Proposition :
- 8.7.3.1 le montant global devant être versé aux Créanciers Électifs en vertu du paragraphe 8.1 de la Proposition concernant les Réclamations de Créanciers Électifs sera distribué par le Syndic aux Créanciers Électifs selon leurs Réclamations de Créanciers Électifs respectives; et
- 8.7.3.2 le solde des Fonds de la Proposition, déduction faite de tous les montant indiquées à l'alinéa 8.7.1 et 8.7.3.1 des présentes, sera distribuée par le Syndic aux Créanciers Chirographaires (autres que les Créanciers Électifs et les Créanciers Liés) au prorata selon le montant de leurs réclamations, pourvu toutefois que les Créanciers Chirographaires ne reçoivent pas plus de cent cents (1,00\$) par dollar, sans intérêt à l'égard de leurs réclamations.
- 8.8 Dans l'éventualité où le Produit des Pertes Fiscales n'est pas versé au Syndic dans les 6 mois suivant la date de l'Homologation, un premier versement de 75 000\$ sera effectué par le Syndic 6 mois après la date de l'Homologation et le solde du montant à distribuer selon l'alinéa 8.7.3 sera distribué dans les 30 jours suivant la réception du Produit des Pertes Fiscales par le Syndic.
- 8.9 La Proposition est conditionnelle à ce qu'une ordonnance de consolidation substantive des dossiers de proposition concordataire et des patrimoines relatifs à Val-Mont et 9214 soit obtenue au moment de l'homologation par la Cour.
- 9 **Locateurs:** Tous les locateurs visés par les baux terminés (résiliés) avant la Date de la Proposition seront en droit de déposer une preuve de réclamation pour un montant calculé selon la section 65.2(4) de la Loi (les « **Créances des Locateurs** »), c'est-à-dire :

Le moindre des montants suivants :

- 9.1.1 Le montant du loyer stipulé pour la première année suivant la date de résiliation à laquelle elle est devenue effective, majoré de quinze pour cent du loyer à courir après la première année, et
- 9.1.2 Le montant équivalent à trois ans de loyer.

Toutes les Créances des Locateurs seront incluses dans les catégories des Créanciers Chirographaires et de Créances Chirographaires en vertu de la Proposition de manière à ce que, pour plus de certitude, tous les Locateurs soient réputés être et traités comme Créanciers

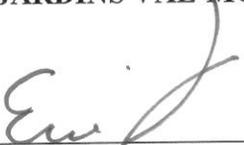
Chirographaires et que toutes les Créances des Locateurs soient réputées être et traitées comme des Créances Chirographaires.

- 10 **Réclamations contre les administrateurs:** En conformité des dispositions de l'article 50(13) de la Loi, l'acceptation de la Proposition par les créanciers aura pour effet de régler définitivement sans paiement additionnel toutes les obligations auxquelles les administrateurs en poste à la Date de la Proposition pourraient, ès qualités, être responsables en droit, en ce qui concerne toute réclamation qui serait antérieure à la Date de la Proposition, il étant entendu toutefois que les présentes ne doivent pas être interprétées comme une admission d'une quelconque responsabilité ou obligation de la part des administrateurs en poste à la Date de la Proposition, ces responsabilités ou obligations étant spécifiquement niées.
- 11 **Transactions Révisables, Paiements Préférentiels, etc.:** Les dispositions des articles 95 à 101 de la Loi et les dispositions de toute loi provinciale ayant un objectif similaire ne s'appliqueront pas à la Proposition.
- 12 **Syndic:** Toutes les sommes payables aux créanciers aux termes de la Proposition, notamment les paiements dont il est fait mention au paragraphe 8 de la Proposition, seront versés au Syndic, lequel effectuera les versements de dividendes, le tout conformément à la Proposition.
- 13 **Titres:** Les rubriques ou titres des présentes ne sont donnés qu'à des fins pratiques pour le lecteur. À ce titre, ils ne font pas partie intégrante de la Proposition et n'ont aucune valeur pour les fins d'interprétation de la Proposition.

**DATÉ DE MONTRÉAL**, ce huitième jour de juillet 2016.

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**

Par :

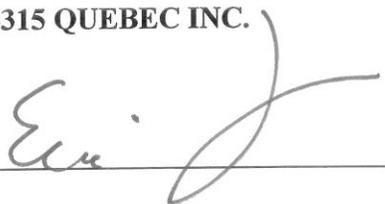
  
\_\_\_\_\_

**TÉMOIN**

  
\_\_\_\_\_

**9214-6315 QUEBEC INC.**

Par :

  
\_\_\_\_\_

**TÉMOIN**

  
\_\_\_\_\_

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

original  modifié

\_ FORMULAIRE 78 \_  
 Bilan - proposition déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:  
 LES JARDINS VAL-MONT INC.  
 Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place  
 d'affaires au  
 504, rue Albanel, en la ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6.

Au débiteur :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention) le 8 juillet 2016. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)
1. Créanciers non garantis: voir liste A . . . . . 1,424,350.37	1. Inventaire . . . . . 0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B". . . . . 10,339,325.15	2. Aménagements . . . . . 0.00
Créanciers non garantis total . . . . . 11,763,675.52	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E
2. Créanciers garantis: voir liste B . . . . . 860,674.85	Bonnes . . . . . 0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C . . . . . 0.00	Douteuses . . . . . 0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de . . . . . 0.00	Mauvaises . . . . . 0.00
Total du passif . . . . . 12,624,350.37	Estimation des créances qui peuvent être réalisées . . . . . 0.00
Surplus . . . . . NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F . . . . . 0.00
	5. Dépôts en institutions financières . . . . . 610,674.85
	6. Espèces . . . . . 0.00
	7. Bétail . . . . . 0.00
	8. Machines, outillage et installation . . . . . 0.00
	9. Immeubles et biens réels: voir liste G . . . . . 0.00
	10. Ameublement . . . . . 0.00
	11. REER, FERR, Assurances-vie etc . . . . . 0.00
	12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures etc. . . . . 0.00
	13. Droits en vertu de testaments . . . . . 0.00
	14. Véhicules . . . . . 0.00
	15. Autres biens: voir liste H . . . . . 250,000.00
	Si le débiteur est une personne morale, ajoutez :
	Montant du capital souscrit . . . . . 0.00
	Montant du capital payé . . . . . 0.00
	Solde souscrit et impayé . . . . . 0.00
	Estimation du solde qui peut être réalisé . . . . . 0.00
	Total de l'actif . . . . . 860,674.85
	Déficit . . . . . 11,763,675.52

Je, Éric Fortin, de Boucherville en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 8 juillet 2016, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
 devant moi le 8 juillet 2016, à Montréal en la province de Québec.

*Nathalie Grenon*  
 Nathalie Grenon, Commissaire à l'Assermentation  
 pour la province de Québec  
 Expire le 21 août 2016



*Eric Fortin*  
 Éric Fortin

District of: Quebec  
 Division No. 01 - Longueuil  
 Court No. 505-11-013929-166  
 Estate No. 41-2097280

Original  Amended

\_Form 78\_

Statement of Affairs (Business Proposal) made by an entity  
 (Subsection 49(2) and Paragraph 158(d) of the Act / Subsections 50(2) and 62(1) of the Act)

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF :

LES JARDINS VAL-MONT INC.

Body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and  
 principal place of business at

504, Albanel Street, in the city of Boucherville, province of Quebec, J4B 2Z6.

To the debtor:

You are required to carefully and accurately complete this form and the applicable attachments showing the state of your affairs on the date of the filing of your proposal (or notice of intention, if applicable), on the 8th day of July 2016. When completed, this form and the applicable attachments will constitute the Statement of Affairs and must be verified by oath or solemn declaration.

LIABILITIES (as stated and estimated by the officer)	ASSETS (as stated and estimated by the officer)
1. Unsecured creditors as per list "A" . . . . . <u>1,424,350.37</u>	1. Inventory . . . . . <u>0.00</u>
Balance of secured claims as per list "B" . . . . . <u>10,339,325.15</u>	2. Trade fixtures, etc. . . . . <u>0.00</u>
Total unsecured creditors . . . . . <u>11,763,675.52</u>	3. Accounts receivable and other receivables, as per list "E"
2. Secured creditors as per list "B" . . . . . <u>860,674.85</u>	Good . . . . . <u>0.00</u>
3. Preferred creditors as per list "C" . . . . . <u>0.00</u>	Doubtful . . . . . <u>0.00</u>
4. Contingent, trust claims or other liabilities as per list "D"	Bad . . . . . <u>0.00</u>
estimated to be reclaimable for . . . . . <u>0.00</u>	Estimated to produce . . . . . <u>0.00</u>
Total liabilities . . . . . <u>12,624,350.37</u>	4. Bills of exchange, promissory note, etc., as per list "F" . . . . . <u>0.00</u>
Surplus . . . . . <u>NIL</u>	5. Deposits in financial institutions . . . . . <u>610,674.85</u>
	6. Cash . . . . . <u>0.00</u>
	7. Livestock . . . . . <u>0.00</u>
	8. Machinery, equipment and plant . . . . . <u>0.00</u>
	9. Real property or immovable as per list "G" . . . . . <u>0.00</u>
	10. Furniture . . . . . <u>0.00</u>
	11. RRSPs, RRIFs, life insurance, etc. . . . . <u>0.00</u>
	12. Securities (shares, bonds, debentures, etc.) . . . . . <u>0.00</u>
	13. Interests under wills . . . . . <u>0.00</u>
	14. Vehicles . . . . . <u>0.00</u>
	15. Other property, as per list "H" . . . . . <u>250,000.00</u>
	If debtor is a corporation, add:
	Amount of subscribed capital . . . . . <u>0.00</u>
	Amount paid on capital . . . . . <u>0.00</u>
	Balance subscribed and unpaid . . . . . <u>0.00</u>
	Estimated to produce . . . . . <u>0.00</u>
	Total assets . . . . . <u>860,674.85</u>
	Deficiency . . . . . <u>11,763,675.52</u>

I, Éric Fortin, of the city of Boucherville in the Province of Quebec, do swear (or solemnly declare) that this statement and the attached lists are to the best of my knowledge, a full, true and complete statement of my affairs on the 8th day of July 2016 and fully disclose all property of every description that is in my possession or that may devolve on me in accordance with the Act.

SWORN (or SOLEMNLY DECLARED)  
 before me at the city of Montréal in the Province of Quebec, on this 8th day of July 2016.

*Nathalie Grenon*  
 Nathalie Grenon, Commissioner of Oaths  
 For the Province of Quebec  
 Expires Aug. 21, 2016



*Eric Fortin*  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	1769 Distillerie Inc.	3901 Bannantyne, Suite 100 Verdun QC H4G 1C2	513.60	0.00	513.60
2	504 Rue Albel Investments Limited Partnership	3755, place Java, bureau 190 Brossard QC J4Y 0E4	1.00	0.00	1.00
3	8378118 CANADA INC. Attn: Raphaël Gosselin	CP 12502, SUCC STE-ROSALIE St-Hyacinthe QC J2R 1S1	569.14	0.00	569.14
4	9045-7631 QUÉBEC INC.	488 Jules Choquet Sainte-Julie QC J3E 1W6	1.00	0.00	1.00
5	9053-9479 Québec Inc.	112, Place Terroux Saint-Lambert QC J4R 2W2	1.00	0.00	1.00
6	9072-1598 Québec inc.	Érabière S.L. Smith 1058, Route 243 Valcourt QC J0E 2L0	1.00	0.00	1.00
7	9078-3614 Québec inc.	1300, rue des Acacias Boucherville QC J4B 8W4	1.00	0.00	1.00
8	9120-2564 QUÉBEC INC.	141-A boulevard de Mortagne Boucherville QC J4B 6G4	1.00	0.00	1.00
9	9209-1388 Québec inc.	615, avenue Notre-Dame Saint-Lambert QC J4P 2K8	1.00	0.00	1.00
10	9214-7529 Québec Inc.	6000, boul. de Rome, bureau 410 Brossard QC J4Y 0B6	1.00	0.00	1.00
11	9314-8591 QUÉBEC INC.	1250, RUE NOBEL, BUREAU 200 BOUCHERVILLE QC J4B 5H1	20,660.20	0.00	20,660.20
12	9316-2097 QUÉBEC INC.	134 rue Philippe Rosemère QC J7A 3Y7	450.86	0.00	450.86
13	ACCEO SOLUTIONS INC.	75, rue Queen, bureau 6100 Montréal QC H3C 2N6	77.61	0.00	77.61
14	ACCES QUEBEC DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	514, RUE DE L'ÉTANG Sherbrooke QC J1R 0J3	1,441.14	0.00	1,441.14
15	Acema Importations Inc.	2616, Jacques-Cartier Est Longueuil QC J4N 1P8	5,756.08	0.00	5,756.08
16	AGENCE DU REVENU DU CANADA Attn: Centre d'arrivage régional d'insolvabilité	2250, rue St-Olivier Trois-Rivières QC G9A 4E9	77.02	0.00	77.02
17	AGROPUR DIVISION FROMAGE	4700, ARMAND FRAPPIER St-Hubert QC J3Z 1G5	11,196.56	0.00	11,196.56
18	Akimana, Arlene	60 rue des Veterans Boucherville QC J4B 2V4	1.00	0.00	1.00
19	ALIM. TOUSAIN INC.	95, RUE STINSON St-Laurent QC H4N 2E1	6,503.92	0.00	6,503.92
20	ALIMENTS A.G.M. INC.	31, CHEMIN DU TREMBLAY, LOCAL 107 Boucherville QC J4B 7L6	899.95	0.00	899.95
21	ALIMENTS ARLA INC.	7475, boul. Newman, bureau 309 LaSalle QC H8N 1X3	618.02	0.00	618.02
22	ALIMENTS KOYO INC.	4605, HICKMORE ST-LAURENT QC H4T 1S5	2,953.24	0.00	2,953.24

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

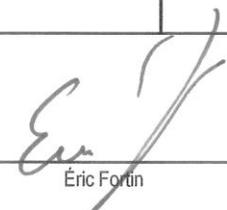
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
23	ALIMENTS KRINOS FOODS LTÉE	5555, boul. Thimens St-Laurent QC H4R 2H4	217.20	0.00	217.20
24	ALIMENTS QUALIFIRST LTÉE	40, Ronson Drive, Unit 4 Toronto ON M9W 1B3	312.48	0.00	312.48
25	ALIMENTS ULTIMA INC.	2177, BOUL. FERNAND-LAFONTAINE Longueuil QC J4G 2V2	1,489.42	0.00	1,489.42
26	ARAOVA DISTRIBUTION INC.	1357, Curé Labelle Laval QC H7V 2V9	552.14	0.00	552.14
27	ARCHIBALD MICROBRASSERIE	1530, AV. DES AFFAIRES Québec QC G3J 1Y8	1,599.74	0.00	1,599.74
28	ASCENCEUR ACTION INC.	110, Avenue Armand-Lamoureux Beloeil QC J3G 0A6	80.48	0.00	80.48
29	AST GROUPE (1993) INC.	CP 11574, SUCC. CENTRE-VILLE Montréal QC H3C 5N7	2,121.30	0.00	2,121.30
30	AU FIL DU VENT	124 BOUL. EDOUARD VII SAINT-JACQUES-LE-MINEUR QC J0J 1Z0	371.70	0.00	371.70
31	AURORA IMPORTATION	8400, rue de l'Innovation Anjou QC H1J 2X9	3,797.20	0.00	3,797.20
32	AUX TERROIRS / LE DISTRIBUTEUR RESTO-BOUTIQUE	1751, RUE RICHARDSON, LOCAL 1.502A Montréal QC H3K 1G6	902.93	0.00	902.93
33	AUX VIVRES / RESTO VEGAN	5333, Avenue Casgrain, Suite 805 Montréal QC H2T 1X3	8,045.59	0.00	8,045.59
34	BALECO	5530, ST-PATRICK, #1126 Montréal QC H4E 1A8	1,332.08	0.00	1,332.08
35	Bastien, Céline	4590 rue Huberdeau Saint-Hubert QC J3Y 5X7	1.00	0.00	1.00
36	Beaumier, Annick	910 chemin d Touraine Ste-Julie QC J3E 1Y2	1.00	0.00	1.00
37	Bégin, Louise	25-794 rue Jean-Deslauriers Boucherville QC J4B 0E6	1.00	0.00	1.00
38	BEL GAUFRE	3200, RUE WATT, LOCAL 102 Québec QC G1X 4P8	86.40	0.00	86.40
39	Bell Mobilité	2771 boul. Jacques-Cartier E. Longueuil QC J4N 1L7	1.00	0.00	1.00
40	Bernard, Sylvie	51 rue Archambault St-Marc-sur-Richelieu QC J0L 2E0	1.00	0.00	1.00
41	Bertin, Nadine	681 rue Nicolas-Perrot Boucherville QC J4B 7R4	1.00	0.00	1.00
42	BERTOLDI'S	3730 AUTOROUTE DES LAURENTIDES CHOMEDEY, LAVAL QC H7P 6A9	50.00	0.00	50.00
43	BIBEAU-RONA	1293, Chemin des Patriotes Sorel-Tracy QC J3P 2N4	17.24	0.00	17.24
44	BIG UPS INC.	301, Flint Road, Unit 1 Toronto ON M3J 2J2	1,941.09	0.00	1,941.09

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis  
 LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
45	BIOFORCE CANADA	66, Brunswick Dollard-Des-Ormeaux QC H9B 2L3	905.54	0.00	905.54
46	BIO-ORG	3640, Rang de la Rivière St-Félix-de-Valois QC J0K 2M0	176.96	0.00	176.96
47	Blanchard, Sophie	6-534 rue Leclerc Repentigny QC J6A 7R3	1.00	0.00	1.00
48	Boivin, Philippe	815 rue Jean-Bois Boucherville QC J4B3G2	1.00	0.00	1.00
49	Bolanos-Roberts, Brandon	320 rue de Verchères Ste-Catherine QC J5C 1N2	1.00	0.00	1.00
50	Bolduc, Richard	3275 rue Mont-Royal St-Hubert QC J4T 1P4	1.00	0.00	1.00
51	BOUL. ST-DONAT	9, Chemin des Ancêtres St-Donat QC J0T 2C0	908.28	0.00	908.28
52	BOUL. ST-METHODE INC.	14, rue Principale Est Adstock QC G0N 1S0	3,202.56	0.00	3,202.56
53	BOULANGERIE AUGER	24, JF-KENNEDY St-Jérôme QC J7Y 4B6	1,415.25	0.00	1,415.25
54	BOULANGERIE CHARBONNEAU INC.	784, Chemin du Fer-À-Cheval Ste-Julie QC J3E 1Y2	683.14	0.00	683.14
55	Boulangerie L'Épi Doré	8224, Pascal Gagnon St-Léonard QC H1P 1Y4	2,110.63	0.00	2,110.63
56	BOULANGERIES WESTON LTEE	MX6004C C.P. 11642, Succ. Centre-Ville Montréal QC H3C 5Z8	4,168.38	0.00	4,168.38
57	Bouley, Luc	1665 rue St-Gérald Lemoyne QC J4P2E6	1.00	0.00	1.00
58	Bournival, Isabelle	403-460 rue Darontal Boucherville QC J4B 2A5	1.00	0.00	1.00
59	BOUTIQUE D'UN THÉ A L'AUTRE	1155, METCALFE, LOCAL 57 Montréal QC H3B 2V6	463.91	0.00	463.91
60	BOUTIQUE ESPRESSO MALI	7655, boul. St-Laurent Montréal QC H2R 1W9	861.54	0.00	861.54
61	BRASSERIE LABATT DU CANADA	445, Export Boulevard Mississauga ON L5S 0A1	1,461.22	0.00	1,461.22
62	BRASSERIES SLEEMAN Attr: Jenica Stanciu	1100, 50E AVENUE Lachine QC H8T 2V3	1,562.17	0.00	1,562.17
63	BRASSEUR DE MONTRÉAL	1483, rue Ottawa Montréal QC H3C 1S9	184.38	0.00	184.38
64	BRASSEURS DU MONDE	6600, BOUL. CHOQUETTE St-Hyacinthe QC J2S 8L1	1,349.86	0.00	1,349.86
65	Breault, Guillaume D.	70 rue de Montbrun Boucherville QC J4B 4T9	1.00	0.00	1.00
66	BROSSARD BAGEL	286 GLADSTONE Greenfield Park QC J4V 2P7	292.50	0.00	292.50

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
67	Brunet, Alexandra	2-2316 boul. René-Gaultier Varenes QC J3X 1P3	1.00	0.00	1.00
68	BUFFET L'ENTREAGENT	311 DE LA MARINE Varenes QC J3X 1Z4	22,873.59	0.00	22,873.59
69	CAFÉ MYSTIQUE COFFEE INC.	166, BENJAMIN-HUDON St-Laurent QC H4N 1H8	8,633.71	0.00	8,633.71
70	CAFÉ-RESTO LE ST-RAPHAEL INC.	79 CHEMIN MAGOG BROMONT QC J2L 2A3	1,107.50	0.00	1,107.50
71	CAFITI	847, rue McCaffrey Saint-Laurent QC H4T 1N3	366.00	0.00	366.00
72	Canadawide Fruit Wholesalers Inc. Attn: Ovidiu Rosu	Angelopoulos Kiriazis 3400, boul. du Souvenir, bur. 110 Laval QC H7V 3Z2	68,439.67	0.00	68,439.67
73	CAPITAL AUGUSTA INC.	2152, MONT-ROYAL EST Montréal QC H2H 1K1	6,361.38	0.00	6,361.38
74	CARRÉMENT TARTE	5563, RUE FULLUM, ATELIER 200 Montréal QC H2G 2H5	862.60	0.00	862.60
75	CASA CUBANA	275, Stinson Montréal QC H4N 2E1	189.36	0.00	189.36
76	CENTRE DE TRANSFORMATION BIO / 9185-8662 QUÉBEC INC.	125, ST-EDOUARD ST-URBAIN QC G0A 4K0	4,905.44	0.00	4,905.44
77	CHANT-O-VENT	173, Rang Rivière Nord St-Esprit QC J0K 2L0	186.00	0.00	186.00
78	Charbonneau, Jean- Paul	337 de la Tenure Varenes QC J3X2H8	1.00	0.00	1.00
79	Charcuterie Lorraine (1985) inc.	310, 9e Avenue Richelieu QC J3L 3N9	172.62	0.00	172.62
80	CHARCUTERIE PARISIENNE INC.	6910, RUE MARCONI Montréal QC H2S 3K1	5,262.77	0.00	5,262.77
81	CHARCUTERIE SCOTSTOWN	40, CHEMIN VICTORIA OUEST SCOTSTOWN QC J0B 3B0	3,521.67	0.00	3,521.67
82	CHARCUTERIE TROIS PETITS COCHONS INC.	4175, AVENUE BÉRARD St-Hyacinthe QC J2S 8Z8	2,168.08	0.00	2,168.08
83	Chevrier, Isabelle	949 boul. Yvon L'Heureux N. Beloeil QC J3G 6N4	1.00	0.00	1.00
84	CIDRERIE MICHEL JODOIN INC.	1130, PETITE CAROLINE ROUGEMONT QC J0L 1M0	7,283.33	0.00	7,283.33
85	CIT Canada Attn: Karen Greateorex	5035 S Service Road Burlington ON L7L 6M9	1.00	0.00	1.00
86	CIT Financial	207 Queens Quay Toronto ON M5J 1A7	1.00	0.00	1.00
87	CLARK DROUIN LEFEBVRE INC.	1301, RUE GAY-LUSSAC Boucherville QC J4B 7K1	15,549.22	0.00	15,549.22
88	Coallier, Caroline	32 rue de Muy Boucherville QC J4B 4T1	1.00	0.00	1.00

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

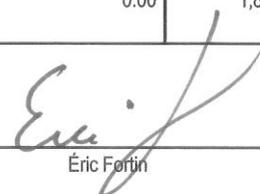
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
89	COCA-COLA RAFRAICHISSEMENT	2750 BOUL. DE L'ASSOMPTION Montreal QC H1N 2G9	1,248.07	0.00	1,248.07
90	COCHONNAILLES CHAMPENOISES	2160, RUE DE LA METROPOLE Longueuil QC J4G 1R5	5,057.99	0.00	5,057.99
91	COFFRES-FORTS CB-2000 INC.	2405, DE VILLE-MARIE Montréal QC H1V 3K4	251.74	0.00	251.74
92	COMMANDARE TECHNOLOGIES	5574, BOUL. DES ROSSIGNOLS Laval QC H7L 5W6	7,924.94	0.00	7,924.94
93	COOPÉRATIVE D'ALENTOUR Attr: Nacha Côté	4740 Boul. Industriel Sherbrooke QC J1L 3A3	5,070.56	0.00	5,070.56
94	COPIE LASER PLUS	760, Boul. Decarie Saint-Laurent QC H4L 3L5	204.45	0.00	204.45
95	CORFIAS INC.	35-1 DE LAUZON Boucherville QC J4B 1E7	990.60	0.00	990.60
96	CORPORATION DES ALIMENTS I.D.	1800, AUTOROUTE LAVAL LAVAL QC H7S 2E7	8,894.27	0.00	8,894.27
97	COURCHESNE LAROSE	9761, BOUL. DES SCIENCES Montréal QC H1J 0A6	168,814.35	0.00	168,814.35
98	COURRIER RAPIDE	640, rue Notre-Dame Ouest Montréal QC H3C 1J2	100.90	0.00	100.90
99	CROUSTILLES YUM YUM ENR.	2620, RUE WATT STE-FOY QC G1P 3T5	125.73	0.00	125.73
100	CUISINE J.-F. POIRIER INC.	291 RANG ST-GUILLAUME St-Jean-de-Matha QC J0K 2S0	981.12	0.00	981.12
101	CULT PROBIOTICS INC.	5477, RUE CHABOT, SUITE 105 MONTREAL QC H2H 1Z1	963.69	0.00	963.69
102	CYBERLOG	6000, BOUL. METROPOLITAIN EST, BUREAU 312 St-Léonard QC H1S 1B1	7,063.78	0.00	7,063.78
103	D. RICHER ET FILS INC.	1330, des Érables St-Jérôme QC J7Z 6T8	254.60	0.00	254.60
104	Damaflex Imprimerie Multiservices Inc. Attr: Yves Nuckle	3320-3 Avenue de la Gare Mascouche QC J7K 3C1	4,345.50	0.00	4,345.50
105	Dambrine, Daphné	1890 rue Bellerive St-Jean-sur-Richelieu QC J2X 4T9	1.00	0.00	1.00
106	DCM PRODUIT LAITIER	840 CHEMIN ST-PIERRE ST-AMBROISE DE KILDAIRE QC J0K 1C0	344.63	0.00	344.63
107	DÉLICIES DE LA FORET / VALLI	3400, BOUL. LOSCH, LOCAL 35 St-Hubert QC J3Y 5T6	170.90	0.00	170.90
108	Diane Lemieux	445, boul. St-Joseph ouest, app. 21 Outremont QC H2V 2P8	23,018.71	0.00	23,018.71
109	Dinelle, Lorie	738 rue Wilfrid-Pelletier Boucherville QC J4B 8T9	1.00	0.00	1.00
110	DIST. MONDE DU NATUREL	65, boul. Ste-Madeleine Trois-Rivières QC G8T 3K8	1,899.45	0.00	1,899.45

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

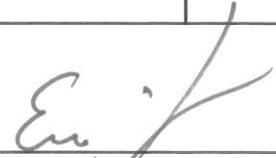
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
111	DIST. VIEUX PORT INC.	1305, RUE NEWTON BOUCHERVILLE QC J4B 5H2	3,938.53	0.00	3,938.53
112	Distribution André Desroches Enr. Attn: Céline Desroches	2269, rue Michelin Laval QC H7L 5B8	6,302.20	0.00	6,302.20
113	Distribution Guy David	52 Rogel Lamoureux St-Cyprien-de-Napierville QC J0J 1L0	821.80	0.00	821.80
114	DISTRIBUTION L'ESCALIER Attn: Brigitte Lauzon	4455 De Rouen Montréal QC H1V 1H1	823.54	0.00	823.54
115	DISTRIBUTION M.G.	17, AVENUE PAPINEAU, APP. 1 CANDIAC QC J5R 5S8	3,366.60	0.00	3,366.60
116	DISTRIBUTION OUELLET	214, ST-REMI COWANSVILLE QC J2K 1C2	163.45	0.00	163.45
117	DISTRIBUTION REGITAN	1420, ROUTE TRANS-CANADA Dorval QC H9P 1H7	16,712.57	0.00	16,712.57
118	DISTRIBUTION SIGNATURE INC.	3525, boul. Laurier Ste-Madeleine QC J0H 1S0	412.93	0.00	412.93
119	DISTRIBUTION T.S.V.	551, Jacques-Cartier Boucherville QC J4B 2X8	2,707.67	0.00	2,707.67
120	DIVA MUZIK	4200, boul. St-Laurent, bureau 800 Montréal QC H2W 2R2	46.00	0.00	46.00
121	DOSE	4415, AVENUR BEAUDRY St-Hyacinthe QC J2S 8W2	423.00	0.00	423.00
122	DUCS DE MONTRICHARD	388 CHEMIN ALFRED DESROCHERS ORFORD QC J1X 6J4	367.55	0.00	367.55
123	EDIKOM	615, avenue Notre-Dame Saint-Lambert QC J4P 2K8	20,178.11	0.00	20,178.11
124	EL MIO ALIMENTS INC.	10038 DE ROME Montréal-Nord QC H1H 4N4	421.20	0.00	421.20
125	ELCO FINE FOODS INC.	2724, BOUL. DANIEL-JOHNSON Laval QC H7P 5Z7	6,129.70	0.00	6,129.70
126	EMILIE NIQUETTE	315A, boul. du Hâvre Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 1S7	150.75	0.00	150.75
127	ENTRETIEN M.A.P.E. & FILS INC. / J.M. MAINTENANCE ENR.	824, boul. Curé-Boivin Boisbriand QC J7G 2A7	128.77	0.00	128.77
128	ENZYMES	5333, CASGRAIN, BUREAU 509 Montréal QC H2T 1X3	2,188.00	0.00	2,188.00
129	ERABLIÈRE S.L. SMITH	1058, Route 243 Valcourt QC J0E 2L0	5,412.00	0.00	5,412.00
130	ESSENCE Attn: Rose-Albert DiCaprio	9835 RUE ST-URBAIN Montreal QC H3L 2T3	1,442.26	0.00	1,442.26
131	Euro-Excellence Inc.	305, Avenue Liberté Candiac QC J5R 6Z7	5,941.15	0.00	5,941.15
132	Evive Smoothie Attn: Dominic Dubé	2020 Grime Sherbrooke QC J1J 1E9	1,620.00	0.00	1,620.00

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

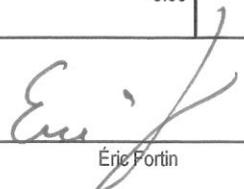
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
133	FARNHAM ALE & LAGER INC.	401 BOUL. DE NORMANDIE NORD Farnham QC J2N 1W5	2,430.72	0.00	2,430.72
134	FASKEN MARTINEAU DUMOULIN S.E.N.C.R.L.	Tour de la Bourse 800, Place Victoria, bureau 3700 Montréal QC H4Z 1E9	1,299.38	0.00	1,299.38
135	FAVUZZI INTERNATIONAL INC.	65, rue de Port-Royal Ouest Montréal QC H3L 2A7	4,182.36	0.00	4,182.36
136	FERME GUY RIVEST	1305, Chemin Laliberté Rawdon QC J0K 1S0	175.00	0.00	175.00
137	Fleur d'Olive Inc. Attn: Sonia Giguère	1630, rue Marcoux Marieville QC J3M 1E8	4,582.49	0.00	4,582.49
138	FLEURISTE VICE VERSA INC.	766 Montée Sainte-Julie Sainte-Julie QC J3E 2C4	1.00	0.00	1.00
139	Forget, Josée	7425 rue Johanne Laprairie QC J5R 3X8	1.00	0.00	1.00
140	Fortier, Marie-Josée	1401 rue Gabrielle Roy Ste-Julie QC J3E 1V4	1.00	0.00	1.00
141	Fortin, Éric	1909, Ozias-Leduc Longueuil QC J4N 1P6	1.00	0.00	1.00
142	Fortin, Mathieu	1208 bld de Montarville Boucherville QC J4B7L2	1.00	0.00	1.00
143	FROMAGERIE ST-GUILLAUME	83, ROUTE DE L'EGLISE ST-GUILLAUME QC J0C 1L0	1,561.23	0.00	1,561.23
144	FROMAGES C D A INC.	8895, 3e Croissant Ville D'Anjou QC H1J 1B6	3,133.35	0.00	3,133.35
145	FRUITDOME INC.	5890, Avenue Andover Mont-Royal QC H4T 1H4	4,903.40	0.00	4,903.40
146	FUSIONCOURTIER EN ALIMENTATION 9273-0589 INC.	75, rue St-Charles St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 2B9	228.00	0.00	228.00
147	G.E.F. INC.	3663, 32e avenue Montréal QC H1A 3M3	483.91	0.00	483.91
148	GAETAN BONO INC.	995 du Marché Central Montréal QC H4M 1K2	2,939.50	0.00	2,939.50
149	Gagnon, Emily-Eva	1743 rue Théoret Brossard QC J4W 2K6	1.00	0.00	1.00
150	GARDAWORLD	1390, rue Barre Montréal QC H3C 1N4	4,852.06	0.00	4,852.06
151	Garon, Hélène	1126 rue des Buses Longueuil QC J4J 5J9	1.00	0.00	1.00
152	Gastronomia Aliments Fins Inc.	1619B William Montréal QC H3J 1R1	1,454.40	0.00	1,454.40
153	GAUFRE DORÉE (9282-7542 QUÉBEC INC.)	7000, Avenue du Parc, bureau 105 Montréal QC H3N 1X1	82.80	0.00	82.80
154	Gauthier, Valérie	208-205 rue de Guyenne St-Lambert QC J4S 1G8	1.00	0.00	1.00

08-juil-2016

Date

  
Éric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

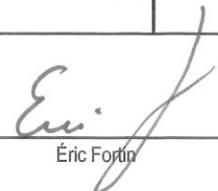
FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis  
 LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
155	Gelinas, Denise	1665 rue Saint-Gerald Lemoyne QC J4P2E6	1.00	0.00	1.00
156	Gendron, Alexia	791 rue Bousquet St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 2R7	1.00	0.00	1.00
157	Gendron, Dominic	791 rue Bousquet St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 2R7	1.00	0.00	1.00
158	Gervais, Julie	1788 rue de Beaulac Chambly QC J3L 0S8	1.00	0.00	1.00
159	Gina Marcogliese	2230, Chemin Hanover Ville Mont-Royal QC H3R 2X8	1.00	0.00	1.00
160	Goulet, Jano	205-2860 rue Quévillon St-Hubert QC J3Y 5H3	1.00	0.00	1.00
161	GOURMANDISE ALLEMANDE	80, DES SAGES STE-MADELEINE QC J0H 1S0	620.88	0.00	620.88
162	Gratton, Marie-Christine	97 place de la Vérendrye St-Bruno QC J3V 1C2	1.00	0.00	1.00
163	GREAT WEST LIFE	C.P. 1053 Winnipeg MB R3C 2X4	19,315.34	0.00	19,315.34
164	Grenier, Samuel	846 Hyacinthe-Hudon Boucherville QC J4B6Y7	1.00	0.00	1.00
165	Groupe Arhoma Inc.	15 place Simon-Valois Montréal QC H1W 0A6	1.00	0.00	1.00
166	Groupe AST	Morneau Shepell 895, Don Mills Road, Tower One, bureau 700 Toronto ON M3C 1W3	1.00	0.00	1.00
167	GROUPE MULTI DELI	100, RUE PROVENCHER Boisbriand QC J7G 1N1	14,329.55	0.00	14,329.55
168	GROUPE OLVIL	2572, Daniel-Johnson, 2e étage Laval QC H7T 2R3	935.00	0.00	935.00
169	GROUPE PREMIERE MOISSON INC.	2021, CHEMIN GASCON Terrebonne QC J6X 4H2	7,788.18	0.00	7,788.18
170	HENRI LAURIER & FILS LTÉE	9500, boul. des Sciences Anjou QC H1J 3B6	11,371.84	0.00	11,371.84
171	HERBES ET ÉPICES DION Attr: Louise Morin	801, Montée St-Nicolas St-Jérôme QC J7Y 4C7	199.62	0.00	199.62
172	HONOKMEDIA INC.	365, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 202 Beloeil QC J3G 4T2	459.90	0.00	459.90
173	HORIZON NATURE INC.	6279, BOUL. COUTURE St-Léonard QC H1P 3G7	18,180.53	0.00	18,180.53
174	Houle, Audrey	1045 rang St-Esprit Épiphanie QC J5X 2M7	1.00	0.00	1.00
175	Houle-Essiambre, Malenka	258 rue de la Jammersais Boucherville QC J4B 1H1	1.00	0.00	1.00
176	Huppé, Isabelle	217 rue Ludger-Duvernay Varenes QC J3X 1W6	1.00	0.00	1.00

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

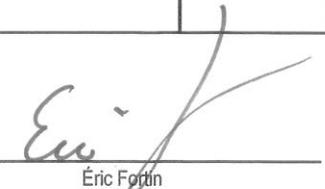
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
177	HYDRO-QUÉBEC	CP 11022, SUCCURSALE CENTRE-VILLE Montréal QC H3C 4V6	1.00	0.00	1.00
178	IMPORTATION ALTERNATIVE	3077, CHEMIN ST-LOUIS Québec QC G1W 1R6	1,485.03	0.00	1,485.03
179	IMPORTATION ANGELICUS INC.	415, Argyle Westmont QC H3Y 3B3	379.61	0.00	379.61
180	IMPREX INC.	7578, boul. Lévesque Est Laval QC H7A 1R8	1,572.17	0.00	1,572.17
181	IMPRIMERIE BOUCHERVILLE LTÉE	323 DES INTENDANTS Varenes QC J3X 2C6	155.22	0.00	155.22
182	IMPRIMERIE DANIEL BOULET INC.	151-C, BOUL. DE MORTAGNE Boucherville QC J4B 6G4	13,306.55	0.00	13,306.55
183	IRIS IMPORTATIONS ET DIST. INC.	9821AV. LAUSANNE Montréal QC H1H 5A6	2,569.30	0.00	2,569.30
184	ITACA DIRECT INC.	1355, rue Mazurette Montréal QC H4N 1G8	442.94	0.00	442.94
185	ITAL GÉLATI	8390, Le Creusot Montréal QC H1P 2A6	315.51	0.00	315.51
186	J.B. LAVERDURE INC.	400 boul. Crémazie Ouest Montréal QC H2P 1C7	11,759.50	0.00	11,759.50
187	JAN K. OVERWEEL LTÉE	5995, rue Ernest-Cormier Laval QC H7C 0B1	5,608.65	0.00	5,608.65
188	JET IMPORTATIONS	3190, Francis-Hughes Laval QC H7L 5A7	388.94	0.00	388.94
189	JIRSTREK LIMITÉE	313, Benjamin Hudon St-Laurent QC H4N 1J1	6,937.50	0.00	6,937.50
190	KARINE HENRY	53 DUMAS CANDIAC QC J5R 6K6	624.00	0.00	624.00
191	LA BERNOISE	3988, BOUL. ST-CHARLES Pierrefonds QC H9H 3C6	2,896.44	0.00	2,896.44
192	LA FABRIQUE ARHOMA	1700 RUE ONTARIO EST Montréal QC H2L 1S7	19,211.61	0.00	19,211.61
193	LA MAISON CROWIN INC.	275, Route 204 Ste-Rose-Laval QC G0R 4G0	421.46	0.00	421.46
194	LA MAISON DU GIBIER	585 RUE DE L'ARGON Québec QC G2N 2G7	290.55	0.00	290.55
195	LA PINCÉE	39, RUE GALILÉE Candiac QC J5R 3T5	456.00	0.00	456.00
196	LA RHUBARBELLE INC.	224, CHEMIN BROME LAC BROME QC J0E 1S0	205.58	0.00	205.58
197	Lacroix, Johanne	32 rue Laurier Vercheres QC J0L 2R0	1.00	0.00	1.00
198	LAFLEUR ET FILS INC.	13 110, RUE CHERRIER Montréal QC H1A 3T9	12,034.61	0.00	12,034.61

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

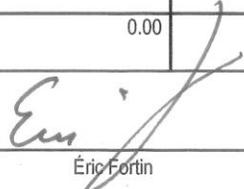
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
199	Lafrance, Martin	320 rue Desmarais Varenes QC J3X 1L7	1.00	0.00	1.00
200	LAITERIE CHALIFOUX INC.	493, BOUL. FISET Sorel-Tracy QC J3P 6J9	10,002.05	0.00	10,002.05
201	Lalancette, Tania	1588 rue du Muguet Ste-Julie QC J3E 1J3	1.00	0.00	1.00
202	Lamoureux, Catherine	7435 rue Madrid Brossard QC J4Y 1G1	1.00	0.00	1.00
203	Landry, Philippe	852 des Abbes-Primeau Boucherville QC J4B 3P8	1.00	0.00	1.00
204	Langevin-Ménard, Danaelle	127 rang St-Georges St-Valentin QC J0J 2E0	1.00	0.00	1.00
205	Lapierre-Plante, Andréa	304, Des Echevins St-Jean-sur-Richelieu QC J2W2X5	1.00	0.00	1.00
206	Larocque, Nathalie	72 rue Louis-Lacoste Boucherville QC J4B 4J5	1.00	0.00	1.00
207	Lauzé-Pelletier, Martine	8310 rue Delondres Brossard QC J4Y 0N3	1.00	0.00	1.00
208	Lavery, De Billy, L.L.P. Attn: Luc Thibaudeau	Re: Parmalat Canada 1, Place Ville-Marie, Suite 4000 Montréal QC H3B 4M4	0.00	0.00	0.00
209	LE CANARD GOULU	524, RANG BOIS-JOLY OUEST ST-APOLLINAIRE QC G0S 2E0	463.75	0.00	463.75
210	LE FOU DU COCHON ET SCIE	1660, rue de la Ferme Ste-Anne-de-la-Pocatière QC G0R 1Z0	562.98	0.00	562.98
211	LE FOURNIL ANCESTRAL	4254, Beaubien Est Montréal QC H1T 1S6	1,348.85	0.00	1,348.85
212	LE GLUTON	2001, AVENUE VICTORIA Saint-Lambert QC J4S 1H1	1,314.83	0.00	1,314.83
213	LE GROUPE A&A - MONTRÉAL	10985, BOUL. LOUIS-H. LAFONTAINE, BUREAU 101 Anjou QC H1J 2E8	205.22	0.00	205.22
214	LE GROUPE M OUELLET INC.	1285, RUE GAY-LUSSAC Boucherville QC J4B 7K1	2,659.31	0.00	2,659.31
215	Lechasseur, Julie	522 rue Corte-Real Boucherville QC J4B 6Z4	1.00	0.00	1.00
216	Legault, Pierre	25-794 rue Jean-Deslauriers Boucherville QC J4B 0E6	1.00	0.00	1.00
217	Lepage, Marlen	3440 rue Mountainview St-Hubert QC J3X 5N5	1.00	0.00	1.00
218	L'ÉQUIPEUR	PO Box 6000, Station Main Welland ON L3B 6A2	150.00	0.00	150.00
219	LES ALIMENTATIONS SMOOTHMEALS	5442 VANDEN ABEELE Montréal QC H2S 1P9	1,488.91	0.00	1,488.91
220	LES ALIMENTS BARIL	297, Route 155, C.P. 1190 St-Léonard-d'Aston QC J0C 1M0	253.00	0.00	253.00

08-juil-2016

Date

  
 Éric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

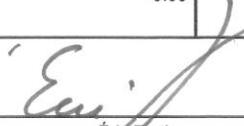
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
221	LES ALIMENTS BERCY INC.	9210, BOUL. PIE-IX Montréal QC H1Z 4H7	13,053.00	0.00	13,053.00
222	LES ALIMENTS DIADELFO	7540, rue Rousselot, bureau 200 Montréal QC H2E 1Z3	253.84	0.00	253.84
223	LES ALIMENTS FONTAINE SANTE	450, RUE DESLAURIERS St-Laurent QC H4N 1V8	10,870.86	0.00	10,870.86
224	LES ALIMENTS SANTA MARIA	3482, Avenue Francis-Hughes Laval QC H7L 5A9	6,129.61	0.00	6,129.61
225	LES BOISSONS VYAVY INC.	414, RUE PRINCIPALE STANTON QC G0R 4L0	2,048.85	0.00	2,048.85
226	LES BRASSEURS DU NORD INC.	875, Michèle-Bohec Blainville QC J7C 5J6	119.35	0.00	119.35
227	LES CO'PAINS D'ABORD	1965, MONT-ROYAL EST Montréal QC H2H 1J5	3,043.50	0.00	3,043.50
228	LES DÉLICÉS DE LA MÉDITERRANÉE	134, DE PROVENCE St-Basile-le-Grand QC J3N 1W2	3,206.00	0.00	3,206.00
229	LES DÉLICÉS DE L'ÎLE D'ORLÉANS	7161, CHEMIN ROYAL ST-LAURENT DE L'ÎLE D'ORLÉANS QC G0A 3Z0	355.80	0.00	355.80
230	LES DÉLICÉS DE MARIE-CHRISTINE	296, RANG STE-THERESE ST-RÉMI QC J0L 2L0	744.00	0.00	744.00
231	LES DÉPENDANCES	3330-10, 2e Rue St-Hubert QC J3Y 8Y7	8,144.92	0.00	8,144.92
232	LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES MANSION INC.	255, AVENUE LIBERTE Candiac QC J5R 3X8	12,143.62	0.00	12,143.62
233	LES DISTRIBUTIONS MARC BOVIN	149, RUE D'AMSTERDAM St-Augustin QC G3A 2V5	7,901.03	0.00	7,901.03
234	LES EMBALLAGES CARROUSEL INC.	1401, rue Ampère Boucherville QC J4B 5Z5	18,167.07	0.00	18,167.07
235	LES ENTREPRISE ROBERT FOURNIER INC.	1435, RUE PROVINCIALE Québec QC G1N 4A4	2,502.40	0.00	2,502.40
236	LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES C.T.S. INC.	5715, Chemin St-François St-Laurent QC H4S 1W6	1,590.08	0.00	1,590.08
237	LES ENTREPRISES MAHEU LTÉE	2591, rue Masson Montréal QC H1Y 1V7	367.94	0.00	367.94
238	Les Épices Pietro	Les Industries Akba Ltée 1265 F Graham Bell Boucherville QC J4B 6A1	850.87	0.00	850.87
239	LES FERMES PUM INC.	584, Avenue Orly Dorval QC H9P 1E9	86.47	0.00	86.47
240	LES GIVRÉS	5477, RUE CHABOT, SUITE 201 Montréal QC H2H 1Z1	436.20	0.00	436.20
241	Les Immeubles Robin inc.	770, boul. Casavant ouest St-Hyacinthe QC J2S 7S3	1.00	0.00	1.00
242	LES JARDINIERS DU CHEF	491, CÔTE ST-LOUIS EST Blainville QC J7E 4H5	1,466.30	0.00	1,466.30

08-juil-2016

Date

  
 Éric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

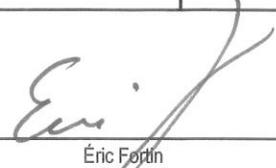
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
243	LES JARDINS PICOUDI	192 RG PICOUDI ST-ROBERT QC J0G 1S0	784.00	0.00	784.00
244	LES MARCHANDS DU FRAIS	2-89, DE GATINEAU Granby QC J2J 0P1	3,924.12	0.00	3,924.12
245	LES MESSAGERIES SPEEDO LTÉE	C.P. 234, Succ. Place d'Armes Montréal QC H2Y 3G7	181.40	0.00	181.40
246	LES PHO. BRYAN GUILBERT	828, rue St-Michel Longueuil QC J4J 1N7	459.90	0.00	459.90
247	LES PROD. DE MARQUE LIBERTE	5000, J.-A. BOMBARDIER St-Hubert QC J3Z 1H1	23,943.88	0.00	23,943.88
248	LES PRODUITS DE L'ERABLE	315, HAUT-DE-LA-RIVIÈRE ST-DAMASE QC J0H 1J0	9,326.06	0.00	9,326.06
249	LES PRODUITS ST-HENRI INC.	91 DE LA BARRE, BUREAU 2 Boucherville QC J4B 2X6	4,435.54	0.00	4,435.54
250	LES SERRES BIEN-ÊTRE ET BON-GOÛT	1263, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE MERCIER QC J6R 2L1	787.00	0.00	787.00
251	LES SERRES COULOMBE INC.	5243 CHEMIN ST-ALPHONSE Rawdon QC J0K 1S0	2,586.50	0.00	2,586.50
252	LES SOEURS EN VRAC	12880, RUE JEAN GROU Montréal QC H1A 3N5	27,307.78	0.00	27,307.78
253	Les Vergers Cataphard & Fils Inc. Attr: Céline Cataphard	1802, Chemin Principal Saint-Joseph-Du-Lac QC J0N 1M0	6,293.00	0.00	6,293.00
254	LES VERGERS DE LA COLLINE	5, Route 137 Ste-Cécile-de-Milton QC J0E 2C0	210.23	0.00	210.23
255	Levasseur, Jade	2494 rue de Genève Ste-Julie QC J3E 2M5	1.00	0.00	1.00
256	LIFTOW LIMITÉE	201-1380, Newton Boucherville QC J4B 5H2	676.06	0.00	676.06
257	L'OR DE L'ITALIE	26 ST-FRANCOIS Lanoraie QC J0K 1E0	3,466.80	0.00	3,466.80
258	Lortie, Kathia	371 rue Jean-Desy Boucherville QC J4B 2B1	1.00	0.00	1.00
259	LUMIPRO	640, Avenue Lépine Dorval QC H9P 1G2	423.75	0.00	423.75
260	Lundeborg, Jessica	17-2960 rue Howard St-Hubert QC J3Y 4Z4	1.00	0.00	1.00
261	Lundeborg, Myriam	1-2960 rue Howard St-Hubert QC J3Y 4Z4	1.00	0.00	1.00
262	LYSAIR MECANIC INC.	1420, rue de Jaffa Laval QC H7P 4K9	286.00	0.00	286.00
263	MAGASIN DES COMMERCANTS	5902, rue Papineau Montréal QC H2G 2W6	156.37	0.00	156.37
264	Magrini, Erica	365 François-Leber Laprairie QC J5R 5M1	1.00	0.00	1.00

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

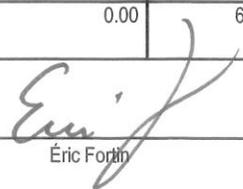
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
265	MAILI DECORATION INC.	C.P. 83624, SUCC. GARNIER Montréal QC H2J 4E9	81.60	0.00	81.60
266	MAISON LEGRAND	69 RUE EMILIE-MARCOUX Blainville QC J7C 0B4	5,486.28	0.00	5,486.28
267	MANGER-BOIRE BROSSARD INC.	1052 LIONEL-DAUNAI, BUREAU 302 Boucherville QC J4B 0B2	414.93	0.00	414.93
268	MASSIBEC	767, RUE NOTRE-DAME CHAMPLAIN QC G0X 1C3	210.43	0.00	210.43
269	MC OLIVES	672 IRVING TERRACE Milton ON L9T 6H6	2,683.68	0.00	2,683.68
270	MECHANT MIX	169, RUE DU PARC INDUSTRIEL Lanoraie QC J0K 1E0	185.40	0.00	185.40
271	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	3400, BOUL. LOSCH - BUREAU 15 St-Hubert QC J3Y 5T6	15,782.96	0.00	15,782.96
272	MEDIC 2000	1326, RUE BERTHIER Chambly QC J3L 3A4	94.75	0.00	94.75
273	Mercier, Ariane	241 Mgr rue Tabeau Boucherville QC J4B 2K8	1.00	0.00	1.00
274	Mercier, Justine	34-805 rue Jean-Deslauriers Boucherville QC J4B 0E9	1.00	0.00	1.00
275	MERVEILLES D'ABEILLES	1310 CHEMIN DE LANAUDIÈRE ST-DIDACE QC J0K 2G0	1,348.01	0.00	1,348.01
276	MERVEILLES SANS GLUTEN	122, rue Dooley Vaudreuil-Dorion QC J7V 0G1	1,249.25	0.00	1,249.25
277	MESSAGERIES DYNAMIQUES	900 BOUL. ST-MARTIN OUEST Laval QC H7S 2K9	2,655.42	0.00	2,655.42
278	Messier-Lepage, Jessica	224 rue de la Petite-Prairie Varenes QC J3X 0B1	1.00	0.00	1.00
279	METS HANOBAK	817, rue Deslauriers St-Laurent QC H4N 1X3	281.25	0.00	281.25
280	Michel Marcogliese	112, Place Terroux Saint-Lambert QC J4R 2W2	1.00	0.00	1.00
281	MIEL DE MELBOURNE	371, 3e Rang Est Saint-Joachim-de-Shefford QC J0E 2G0	490.80	0.00	490.80
282	MINISTÈRE AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION	200, Chemin Sainte-Foy, 1 <sup>e</sup> étage Québec QC G1R 4X6	389.00	0.00	389.00
283	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	Serv. Des faillites et proposition 1600 René-Lévesque O. -3 <sup>e</sup> étage, secteur R23CPF Montréal QC H3H 2V2	43.39	0.00	43.39
284	MIRON H	387, rue Deslauriers St-Laurent QC H4N 1W2	500.50	0.00	500.50
285	MK ILLUMINATION CANADA EST INC.	476, Jean Neveu, Suite 100 Longueuil QC J4G 1N8	229.95	0.00	229.95
286	MONTREAL NACHOS / M. L'ÉPI D'OR	211, Beaubien Est Montréal QC H2S 1R5	609.83	0.00	609.83

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
287	Moreau, Frédérick	3980 rue Gélinau St-Hubert QC J3Y 4L6	1.00	0.00	1.00
288	MORILLE QUÉBEC INC.	121, COTE DE LA TERRE-FORTE Chicoutimi QC G7H 6A6	342.20	0.00	342.20
289	Morin, Chantal	526 rue Octave Cremazie Mont St-Hilaire QC J3H 5P5	1.00	0.00	1.00
290	MORRIS NATIONAL INC.	2235, Lapiere LaSalle QC H8N 1B7	1,457.96	0.00	1,457.96
291	MULTI-NATION M.P.	490, rue des Azalées Mont-Laurier QC J9L 0B8	208.75	0.00	208.75
292	MYLLIAM DÉLICE MAISON	538 DES PERLES BOISCHATEL QC G0A 1H0	474.30	0.00	474.30
293	Nadeau, Philippe-Olivier	1135 rue de Meulles St-Bruno QC J3V 3A4	1.00	0.00	1.00
294	NATURSOURCE	4300, RUE DOBRIN St-Laurent QC H4R 2L6	217.28	0.00	217.28
295	NEAL BROTHERS	50, Vogell Road, Unit 6&7 Richmond Hill ON L4B 3K6	4,219.32	0.00	4,219.32
296	NETTOYAGE M.C.S.	141, rue du Liseron Ste-Julie QC J3E 3N8	8,934.77	0.00	8,934.77
297	NOBLE BEAN INC.	5333, AV. CASGRAIN, LOCAL 902 Montréal QC H2T 1X3	1,003.00	0.00	1,003.00
298	NOOBOX	159 RUE ST-ANTOINE OUEST, BUREAU 118-C3 Montréal QC H2Z 2A7	442.75	0.00	442.75
299	NORALOE	9350, RUE DE BROME LaSalle QC H8R 2H5	353.26	0.00	353.26
300	NOVA BLEU INC.	707, BOUL. CHAREST OUEST, CP 54014 Québec QC G1N 4T1	290.94	0.00	290.94
301	NUTRA FRUIT INC.	3200, Avenue Watt, Suite 108 Québec QC G1X 4P8	634.35	0.00	634.35
302	Oliméga inc. Attr: Chantal Val Winden	292, Lafrenière St-Édouard QC J0L 1Y0	1,657.50	0.00	1,657.50
303	OLIVA	381, KING EST Sherbrooke QC J1G 1B4	285.43	0.00	285.43
304	OLIVO	8105 RUE HEHRU Brossard QC J4Y 1Z2	898.80	0.00	898.80
305	ORANGE MAISON INC.	11 500, boul. Henri-Bourassa Est Montréal QC H1C 1S9	8,580.97	0.00	8,580.97
306	O'SOLE MIO	4600 AMBROISE-LAFORTUNE Boisbriand QC J7H 0G1	4,799.26	0.00	4,799.26
307	OZERY'S PITA BREAK INC.	11, Director Court, Unit 1 Vaughan ON L4L 4S5	1,317.37	0.00	1,317.37
308	PAPIER VIRTUEL	1010, DE SERIGNY, BUREAU 202 Longueuil QC J4K 5G7	4,013.08	0.00	4,013.08

08-juil-2016

Date

Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
309	PAPILLE PÈRE ANTOINE	2866, Daniel-Johnson Laval QC H7P 5Z7	970.08	0.00	970.08
310	PARAL DISTRIBUTION FROMAGE	640, Notre-Dame Berthierville QC J0K 1A0	1,378.44	0.00	1,378.44
311	Parmalat Canada Inc. Attr: Eldon Dixon	405 The West Mall, 10th Floor Toronto ON M9C 5J1	20,025.06	0.00	20,025.06
312	PASSION D'ICI	3455 BOUL. LAURIER STE-MADELEINE QC J0H 1S0	3,822.29	0.00	3,822.29
313	PASTENE INC.	9101, de l'Innovation Anjou QC H1J 2X9	1,520.69	0.00	1,520.69
314	PÂTISSERIE ROLLAND	170, ST-CHARLES OUEST Longueuil QC J4H 1C9	187.42	0.00	187.42
315	PATRICK HÉBERT ARTISTE COMMERCIAL	- - QC	504.05	0.00	504.05
316	PÊCHERIES DANIEL LEGRAND	21, rue des Étangs Clermont QC G4A 1B7	222.00	0.00	222.00
317	PEPSICO CANADA ALIMENTS	1405, Graham-Bell, bureau 103 Boucherville QC J4B 6A1	424.86	0.00	424.86
318	Perron, Valérie	1132 place Cadoret Boisbriand QC J7G2H7	1.00	0.00	1.00
319	Pétrin Pomerleau, Philippe	807 rue Perrier Brossard QC J4W 1W6	1.00	0.00	1.00
320	PHOENICIA INC.	2605 PITFIELD St-Laurent QC H4S 1T2	7,591.01	0.00	7,591.01
321	Picard, Marjolaine	778 rue Principale St-Amable QC J0L 1N0	1.00	0.00	1.00
322	Pigeon, Jean-Francois	1922 rue Collet Varennes QC J3X1M5	1.00	0.00	1.00
323	Pilon, Laurence	1-2280 rue Notre-Dame O Montréal QC H3J 2V4	1.00	0.00	1.00
324	Pitchon, Susana	125 rue François-Leber Laprairie QC J5R5L9	1.00	0.00	1.00
325	Pitre, Myriam	88 rue de L'Âtre Varennes QC J3X 2K4	1.00	0.00	1.00
326	PLAISIRS GASTRONOMIQUES	3740, Laverendry Boisbriand QC J7H 1R5	7,796.93	0.00	7,796.93
327	PLAISIRS GOURMETS INC.	280, RUE DES ERABLES, LOCAL 602 NEUVILLE QC G0A 2R0	9,971.43	0.00	9,971.43
328	Plomberie Réjean Beauchemin & Fils inc. Attr: Suzie Beauchemin	9, St-Eugène Varennes QC J3X 1R7	3,577.47	0.00	3,577.47
329	POSTES CANADA	2701, Prom. Riverside Ottawa ON K1A 1L7	1,408.97	0.00	1,408.97
330	POUSSES & CIE	76 B RANG DE L'ÎLE PIERREVILLE QC J0G 1J0	942.30	0.00	942.30

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 -- Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
331	POUSSES SANTÉ	8851 RUE FOUCHER, BUREAU 1 Montréal QC H2M 1V4	816.00	0.00	816.00
332	PRATICO PRATIQUES	1685, Boul. Talbot Québec QC G2N 0C6	895.02	0.00	895.02
333	PROD. ALIMENTAIRES RINO INC.	8971 HENRI-BOURASSA EST Montréal QC H1E 1P4	616.32	0.00	616.32
334	PRODAL	1312, RUE ST-GEORGES ST-BERNARD QC G0S 2G0	2,495.00	0.00	2,495.00
335	PRODUITS D'ÉRABLE CUMBERLAND INC.	400, 12E AVENUE LA GUADELOUPE QC G0M 1G0	461.52	0.00	461.52
336	PRODUITS STARCA	1395 ST-JOSEPH Ste-Adèle QC J8B 1G5	943.05	0.00	943.05
337	PRODUITS ZINDA	104, Avenue Liberté Candiac QC J5R 6X1	1,732.57	0.00	1,732.57
338	PROMOTIONS C.D. INC.	165 JULES LEGER Boucherville QC J4B 7K8	352.80	0.00	352.80
339	PUROLATOR COURRIER LTÉE	PO Box 1100 Etobicoke ON M9C 5K2	18.09	0.00	18.09
340	Racicot, Daniel	1-8100 rue de Londres Brossard QC J4Y 0K6	1.00	0.00	1.00
341	RAYMOND BLAIS ENR.	706 2E AVENUE Pointe-aux-Trembles QC H1B 4R4	137.97	0.00	137.97
342	RCI ENVIRONNEMENT INC.	9501, boul. Ray Lawson Anjou QC H1J 1L4	5,217.61	0.00	5,217.61
343	REFRIGERATION ACTAIR	1370, JOLIOT-CURIE, BUREAU 704 Boucherville QC J4B 7L9	6,005.77	0.00	6,005.77
344	RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	1, RUE NOTRE-DAME EST, 9E ÉTAGE Montréal QC H2Y 1B6	161.00	0.00	161.00
345	RESEAU PRAXIS Attr: Michel Bourbonnière	455, rue des Pivoines Laval QC H7X 1A1	2,501.48	0.00	2,501.48
346	Ricardo Média inc. Attr: Robert Boucher	300, rue d'Arran Saint-Lambert QC J4R 1K5	6,763.23	0.00	6,763.23
347	RICHARD FORTIN	603-1082, RUE CHARCOT Boucherville QC J4B 0J5	44,014.60	0.00	44,014.60
348	RICHARD FORTIN	603-1082, RUE CHARCOT Boucherville QC J4B 0J5	0.00	10,339,325.15	10,339,325.15
349	RICHARD PARADIS	14405, AVENUE GUY ST-HYACINTHE QC J2R 1V3	3,803.97	0.00	3,803.97
350	Richer-Laberge, Francis	1089 rue de Corbon Boucherville QC J4B 6C9	1.00	0.00	1.00
351	Richer-Laberge, Hugo	1089 rue de Corbon Boucherville QC J4B 6C9	1.00	0.00	1.00
352	Riendeau, Eloise	8-772 des Sureauux Boucherville QC J4B 0C8	1.00	0.00	1.00

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

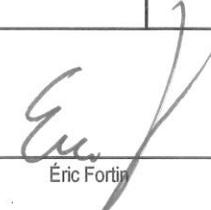
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
353	Rioux, Anne-Sophie	389 rue de Lévis Boucherville QC J4B 1H6	1.00	0.00	1.00
354	Robitaille, Mathieu	766 rue Louis-Fumel Boucherville QC J4B 7R7	1.00	0.00	1.00
355	Rogers, Émilie	630 Montpetit Longueuil QC J4L 4P5	1.00	0.00	1.00
356	RONDEAU FERNAND & FILS INC.	203, Rang St-Henri Lanoraie QC J0K 1E0	3,612.10	0.00	3,612.10
357	ROSE DES CHAMPS	555, Chemin du Ruisseau Ste-Catherine-de-Hatley QC J0B 1W0	350.10	0.00	350.10
358	ROUGIÉ	1661RUE MARCOUX MARIEVILLE QC J3M 1E8	2,927.16	0.00	2,927.16
359	Rousselle, Lucie	25-780 rue de Brouage Boucherville QC J4B 6J1	1.00	0.00	1.00
360	Roy, Laurence	254 d'Épinal Boucherville QC J4B 7V4	1.00	0.00	1.00
361	RUBANCO	2158, DE LA PROVINCE Longueuil QC J4G 1R7	3,336.55	0.00	3,336.55
362	S.T.E. SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES	179, DECELLES Granby QC J2G 7P6	18,729.49	0.00	18,729.49
363	SABAH'S	7991, 10È AVENUE Montréal QC H1Z 3B2	3,489.25	0.00	3,489.25
364	SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.	2365, Chemin de la Côte-de-Liesse St-Laurent QC H4N 2M7	18,176.23	0.00	18,176.23
365	Satau Inc.	71, boul. Brunswick Dollard-Des-Ormeaux QC H9H 3H9	18,623.66	0.00	18,623.66
366	Saulnier-Bellemare, Julie	345 rue Mgr Paiement Boucherville QC J4B 1H5	1.00	0.00	1.00
367	SAUM-MOM	2391, RUE SAINTE-CATHERINE EST Montréal QC H2K 2J5	907.35	0.00	907.35
368	Sauvé, Jean-Pierre	4-124 boul. Quinn Longueuil QC J4H 2M8	1.00	0.00	1.00
369	Sbarra, Emilio	2475 rue de Meulles Laval QC H7E1S2	1.00	0.00	1.00
370	Sédillot, Lucie	27 rue Callais Candiac QC J5R 4K7	1.00	0.00	1.00
371	SENA VENTES ET MARKETING	2750, AVENUE JACQUES Laval QC H7P 6B3	8,002.82	0.00	8,002.82
372	SERGE DESILETS	792 ST-VALLIER REPENTIGNY QC J5Y 1A8	3,609.07	0.00	3,609.07
373	Serrumax Inc. Attr: Hélène Viens	8805, rue Sherbrooke Est Montréal QC H1L 1C4	440.35	0.00	440.35
374	SERRURIER EUG. HARDY	1957-A, rue Mont-Royal Montréal QC H2H 1J5	41.39	0.00	41.39

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

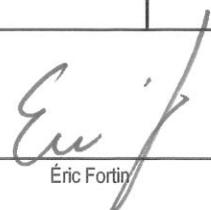
FORM 78 -- Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis  
 LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
375	SERVICES DE CAFÉ VAN HOUTTE	8215, 17e Avenue Montréal QC H1Z 4J9	918.37	0.00	918.37
376	SERVICES MATREC INC.	CP 30 Boucherville QC J4B 6Z5	3,088.33	0.00	3,088.33
377	SERVICES RAY-TECH INC.	1881 DU POITOU Ste-Julie QC J3E 1A6	199.67	0.00	199.67
378	Sheehy, Lucie	4774 rue des Hydrangées St-Hubert QC J3Y 0G6	1.00	0.00	1.00
379	SIGNATURE DU CHEF INC.	9410, Basile Routhier Montréal QC H2M 1T8	689.85	0.00	689.85
380	Sigouin, Samuel	1765 Croissant Suède Brossard QC J4X 1N8	1.00	0.00	1.00
381	Simard, Caroline	149 rue Leblanc Est Longueuil QC J4J 1L4	1.00	0.00	1.00
382	Simard, Danielle	208 rue de la Futaie Varennes QC J3X 2B3	1.00	0.00	1.00
383	SIMON TURCOTTE, CONFITURIER INC.	21, Arpin Sainte-Marcelline-de-Kildare QC J0K 2Y0	1,239.00	0.00	1,239.00
384	Sirois Desrochers, Hélène	3348, Albani Carignan QC J3L 4J6	1.00	0.00	1.00
385	STINGRAY BUSINESS Attr: Christopher Freeman	730, Wellington Street Montreal QC H3C 1T4	471.40	0.00	471.40
386	St-Onge, Suzanne	402-85 Beauséjour Laprairie QC J5R 5T6	1.00	0.00	1.00
387	ST-VIATEUR BAGEL & CAFÉ	1127, MONT-ROYAL EST Montréal QC H2J 1X9	1,552.80	0.00	1,552.80
388	T.E.B. TRANSPORT INC.	444, Boul. Crémazie Ouest Montréal QC H2P 1C7	7,614.58	0.00	7,614.58
389	TARTERIE DU VERGER DES MUSIQUES Attr: Sylvie Proulx	854-A, CHEMIN PRINCIPAL St-Joseph-du-lac QC J0N 1M0	892.85	0.00	892.85
390	Tewfik Martel, Kevin	3495 Petit St-Hubert QC J3Y 3J2	1.00	0.00	1.00
391	THE EPOCH TIMES	2-1099, rue Clark Montréal QC H2Z 1K3	1,724.63	0.00	1,724.63
392	TOOTSI IMPEX INC.	6995, Jeanne-Mance Montréal QC H3N 1W5	11,956.65	0.00	11,956.65
393	TOUJOURS, PÂTES FRAÎCHES ET SAUCES INC.	106-1015 LIONEL-DAUNAIS Boucherville QC J4B 0B1	943.61	0.00	943.61
394	TRANSBROUE	2350, rue Dickson, Local 950 Montréal QC H1N 3T1	219.27	0.00	219.27
395	Trempe, Philippe	111 rue de la Gabelle Varennes QC J3X 1Y2	1.00	0.00	1.00
396	TRIBECA IMPORTATIONS	3755, PLACE JAVA, LOCAL 110 Brossard QC J4Y 0E4	1,187.45	0.00	1,187.45

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01- Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 – Suite

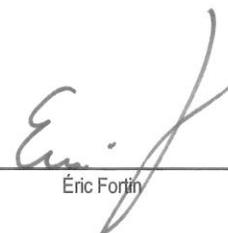
Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
397	TURBO LOCATION	4300, rue Hogan Montréal QC H2H 2N4	30.01	0.00	30.01
398	TVA ACCES INC.	Service des Finances C.P. 10 Succ. C Montréal QC H2L 4J8	9,816.56	0.00	9,816.56
399	UNFI Attr: Brenda Moncrief	8755 KEELE STREET Concord ON L4K 2N1	44,854.44	0.00	44,854.44
400	UNIFIRST	8951 RUE SALLEY LaSalle QC H8R 2C8	4,316.12	0.00	4,316.12
401	UNIFORMES TOWN & COUNTRY UNIFORMS	1975, boul. Dagenais Ouest Laval QC H7L 5V1	223.39	0.00	223.39
402	Vallee, Manon	1921 rue George St-Hubert QC J4T 1W2	1.00	0.00	1.00
403	VERGER LAMARCHE	175, Montée du Village St-Joseph-du-lac QC J0N 1M0	284.57	0.00	284.57
404	VERGERS PAUL JODOIN INC.	3333, Rang du Cordon St-Jean-Baptiste QC J0L 2B0	1,504.03	0.00	1,504.03
405	VIDEOTRON LTEE	CP 11427, SUCCURSALE CENTRE-VILLE Montréal QC H3C 5H6	21.77	0.00	21.77
406	VILLE DE BOUCHERVILLE	500, rue de la Rivière-aux-Pins Boucherville QC J4B 2Z7	65,239.85	0.00	65,239.85
407	VILLE DE MONTRÉAL Attr: SERVICE DES FINANCES	CASE POSTALE 11043, SUCC. CENTRE-VILLE Montréal QC H3C 4X8	5,618.81	0.00	5,618.81
408	VITRERIE BRASSEUR & FILS	1050, Saturne Terrebonne QC J6W 5H2	304.68	0.00	304.68
409	VORTEX SOLUTION	40 JEAN-TALON EST Montréal QC H2R 1S3	4,731.24	0.00	4,731.24
410	WEPO INC.	9699 FOUCHER Montréal QC H2C 2C8	1,056.70	0.00	1,056.70
411	WHISTLER CHOCOLATE INC.	6305, Lorimier Road Whistler BC V0N 1B6	138.60	0.00	138.60
412	Yvon, Isabelle	1377 rue Manning Verdun QC H4H 2A1	1.00	0.00	1.00
413	ZEL AGENCE DE COMMUNICATION	31, RUE NICHOLSON Salaberry-de-Valleyfield QC J6T 4M5	17,573.94	0.00	17,573.94
<b>Total:</b>			<b>1,424,350.37</b>	<b>10,339,325.15</b>	<b>11,763,675.52</b>

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

District de: Québec  
No division: 01 - Longueuil  
No cour: 505-11-013929-166  
No dossier: 41-2097280

FORM 78 -- Suite

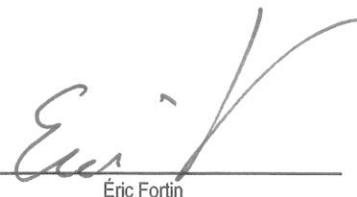
Liste "B"  
Créanciers Garantis

LES JARDINS VAL-MONT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	RICHARD FORTIN	603-1082, RUE CHARCOT Boucherville QC J4B 0J5	11,200,000.00	Balance Can.\$ au banque - Chequing - 04 043 22 - Banque Nationale du Canada  Autre - Bénéfice lié à des pertes fiscales	14-oct-2014  14-oct-2014	610,674.85  250,000.00		10,339,325.15
<b>Total:</b>			<b>11,200,000.00</b>			<b>860,674.85</b>	<b>0.00</b>	<b>10,339,325.15</b>

08-juil-2016

Date



Eric Fortin

District de: Québec  
 No division: 01 - Longueuil  
 No cour: 505-11-013929-166  
 No dossier: 41-2097280

FORM 78 -- Fin

Liste "H"  
 Biens

LES JARDINS VAL-MONT INC.  
 ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières	Banque Nationale du Canada 600, boul. De La Gauchetière Ouest Montréal QC H3B 4L2	04 043 22	610,674.85	610,674.85
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre		Bénéfice lié à des pertes fiscales	250,000.00	250,000.00
			<b>Total:</b>	<b>860,674.85</b>

08-juil-2016

Date

  
 Eric Fortin

**LES ANNEXES SUIVANTES N'ONT PAS ÉTÉ INCLUSES PUISQU'ELLES  
NE S'APPLIQUENT PAS AU PRÉSENT DOSSIER:**

ANNEXE C : Créanciers privilégiés pour salaires

ANNEXE D : Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

ANNEXE E : Dettes payable à l'actif, y compris les créances

ANNEXE F : Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles etc.

ANNEXE G : Immeubles et biens réels

**THE FOLLOWING APPENDICES ARE NOT INCLUDED BECAUSE THEY ARE  
NOT APPLICABLE TO THE PRESENT FILE:**

APPENDIX C: Preferred Creditors for Wages, Rent, etc.

APPENDIX D: Contingent or Other Liabilities

APPENDIX E: Debts Due to the Bankrupt

APPENDIX F: Bills of Exchange, Promissory Notes, Lien Notes, Chattel Mortgages, etc., Available as Assets

APPENDIX G: Real Property or Immovable Owned by Bankrupt

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
DIVISION : 01- LONGUEUIL  
COUR : 505-11-013929-166  
SURIN. : 41-2097280/41-2097494

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**, corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 504, rue Albanel, en la ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6

Compagnie débitrice

- ET -

**9214-6315 QUÉBEC INC.**, corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 504, rue Albanel, en la ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6

Compagnie débitrice

**KPMG INC.**

Syndic

**RAPPORT DU SYNDIC CONCERNANT LA PROPOSITION**  
**(Section 50(10)(b) et 50(5) de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité.**

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité (« LFI ») prévoit la tenue d'une assemblée des créanciers afin que ceux-ci puissent discuter de leurs intérêts et voter sur la proposition de Les Jardins Val-Mont Inc. (la « Débitrice » ou « Val-Mont ») et de 9214-6315 Québec Inc. (« 9214 »), et collectivement avec la Débitrice, les « Débitrices ». Les « Débitrices » désignent également l'une ou l'autre d'entre elles.

Conformément aux articles 50(10) (b) et 50(5) de la LFI, et afin d'aider les créanciers à examiner la proposition, le syndic soumet son rapport sur la situation financière des Débitrices et sur la proposition.

Nous tenons à avertir le lecteur que nous n'avons procédé ni à une vérification ni à un examen des livres et registres des Débitrices. Par conséquent, nous ne pouvons exprimer une opinion quant à l'exactitude des renseignements qui y sont contenus. Les renseignements dont il est question aux présentes sont tirés des livres et registres des Débitrices, ainsi que des entretiens que nous avons eus avec la direction des Débitrices (la « Direction »).

**INTRODUCTION**

---

Le 10 mars 2016, la Débitrice a déposé un avis d'intention de faire une proposition (« AI ») conformément à l'article 50.4(1) de la LFI et KPMG Inc. (« KPMG ») a été nommé syndic à l'AI. À la même date, 9214, une filiale à part entière de la Débitrice, a également déposé un AI.

Le 11 avril 2016, la Cour a émis une ordonnance de consolidation procédurale des dossiers d'AI en les joignant sous le même numéro de cour.

Le 8 juillet 2016, les Débitrices ont déposé une proposition s'adressant à leurs créanciers (la « Proposition »). Une copie de la Proposition, des Bilans Statutaires, un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de votation, une procuration ainsi qu'un avis indiquant l'heure et l'endroit où sera tenue l'assemblée des créanciers sera envoyé aux créanciers connus des Débitrices, par courrier ordinaire le 13 juillet 2016.

## **HISTORIQUE ET ÉVÉNEMENTS PRÉCÉDANT LE DÉPÔT DE LA PROPOSITION**

La Débitrice a été constituée en 2008 en vertu de la Loi sur les sociétés par action (chapitre S-31.1). 9214 a été constituée en 2009 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (chapitre S-31.1). Val-Mont est une entreprise œuvrant dans le domaine du commerce d'alimentation au détail, et opérait au moment de l'AI quatre magasins d'alimentation spécialisée au Québec (les « Magasins »), notamment un magasin situé à Boucherville (« Boucherville »), un au Quartier Dix-30 à Brossard (« Dix-30 ») et deux magasins sur la rue Mont-Royal à Montréal (collectivement, « Mont-Royal »). Dans l'année précédant la date de l'AI, la Débitrice a vendu quatre autres magasins à des tierces parties en raison de la non-performance de ceux-ci.

9214 est une filiale à part entière de la Débitrice, qui détenait jusqu'à récemment les droits relatifs à des baux commerciaux pour les locaux de Boucherville et également une participation minoritaire dans 2645-7333 Québec Inc., opérant sous le nom de « Buffet L'Entregent ». Au moment de l'AI et depuis, 9214 est opérationnellement et inactive et ne génère aucun flux monétaire.

Outre des créances hypothécaires de la Débitrice envers 9214, l'unique créancier garanti des Débitrices détenant une sureté de premier rang sur leurs actifs, est M. Richard Fortin, une partie liée, et ce, directement ou par la voie de la société 3392325 Canada Inc.

Les magasins de Boucherville et Mont-Royal existent depuis plusieurs années et sont considérés comme des établissements dans leurs quartiers respectifs. Le magasin au Dix-30 a été ouvert au début 2015 à l'occasion d'investissements importants mais n'a jamais généré les ventes espérées, causant d'importantes pertes opérationnelles mensuelles et détériorant les résultats de la Débitrice de façon significative.

En Septembre 2015, la Direction a fait appel aux services de KPMG – Fusions et Acquisitions (« KPMG F&A ») pour l'assister dans la recherche d'acheteurs stratégiques pour un ou plusieurs des Magasins. En parallèle, la Direction a effectué des investissements additionnels et entrepris une campagne de marketing pour tenter de stimuler les ventes de Dix-30.

Au début février 2016, il est devenu apparent à la Direction que la campagne de marketing pour le Dix-30 ne générerait pas les résultats voulus. La décision fut donc prise de ne plus injecter de fonds pour financer les pertes du Dix-30. Le processus de sollicitation de KPMG F&A a par ailleurs révélé qu'il n'y avait pas d'acheteurs intéressés pour le Dix-30 en continuité d'exploitation et qu'il serait impossible de poursuivre le processus de vente et de conclure une transaction pour les magasins de Boucherville et Mont-Royal dans les circonstances sans avoir recours à la protection de la LFI.

Le 10 mars 2016, les Débitrices ont donc déposé un AI.

---

## ÉLÉMENTS D'ACTIFS

---

Le tableau ci-dessous présente le bilan estimé des Débitrices à la date de la Proposition :

Les Jardins Val-Mont Inc et 9214-6315 Québec Inc. Bilan estimé au 8 juillet 2016 (\$)		
Actifs	9214	Val-Mont
<b>Actifs courants</b>		
Encaisse (grevé)		611,000
Bénéfice lié aux pertes fiscales (grevé)	-	250,000
	-	<b>861,000</b>
<b>Créanciers</b>		
Privilégiés	-	-
Garantis	-	11,209,000
Chirographaire (corrigé)	1	1,374,000
<b>Total passif</b>	<b>1</b>	<b>12,583,000</b>
<b>Déficit</b>		<b>(1) (11,722,000)</b>

La valeur de réalisation estimée du bénéfice lié aux pertes fiscales s'applique uniquement dans le contexte d'une Proposition acceptée et homologuée par la Cour. Dans l'éventualité où Val-Mont fait faillite suite à l'échec de la Proposition, le bénéfice lié aux pertes fiscales est sans valeur.

9214 a cautionné certaines obligations de Val-Mont, notamment pour des locataires, qui sont des créanciers éventuels. En date de ce rapport, les réclamations des créanciers de 9214 n'étaient pas quantifiées (les preuves de réclamations n'étant pas complétés) mais pourraient être matérielles une fois déterminés.

---

## DISPOSITION DES ACTIFS

---

Depuis la date de l'AI, les Débitrices ont procédé à un processus de vente autant pour les actifs des magasins de Mont-Royal et Boucherville dans un contexte d'exploitation continue, que pour la liquidation des équipements du Dix-30 et pour leurs autres actifs.

Avec l'approbation de la Cour, la Débitrice a procédé à la vente des actifs des magasins de Mont-Royal et Boucherville et des équipements du Dix-30 et en a remis le produit net à son créancier garanti, M. Fortin. Il en fut de même pour la vente des actions détenues par 9214 dans le capital-actions de 2645-7333 Québec Inc. Le produit net versé à M. Fortin était substantiellement moindre que les montants qui lui étaient dus sous sa créance garantie à l'égard des Débitrices, de sorte que suite à cette vente, M. Fortin détient une Créance Chirographaire substantielle de plus de 11 millions \$.

Suite à ces transactions, les Débitrices ne sont plus propriétaires d'aucun actif ayant une valeur de réalisation, à l'exception de l'encaisse et des pertes fiscales qui ont uniquement une valeur si la Proposition est acceptée et homologuée et que la Débitrice ne fait pas faillite. La Débitrice est présentement en processus de tenter de monétiser ses pertes fiscales par le biais d'une amalgamation ou autre transaction corporative. La réalisation découlant de ses pertes fiscales est inconnue à ce stade-ci, mais pourrait atteindre jusqu'à 250 000 \$ sur la base de transactions similaires récentes.

---

## CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS

---

Au moment de la Proposition, il n'y avait aucune créance privilégiée connue envers les Débitrices.

---

## CRÉANCIERS ORDINAIRES

---

Selon le bilan statutaire corrigé, le montant des créances ordinaires envers les Débitrices se chiffre à approximativement 1 374 000 \$. Ce montant n'inclut pas la portion non garantie des montants dus à M. Fortin.

## **PROPOSITION**

---

Le 8 juillet 2016, les Débitrices ont déposé leur Proposition auprès du séquestre officiel. Nous avons résumé ci-dessous les principaux éléments de la Proposition. Les termes non-définis ont la même définition que dans la Proposition. Nous avisons le lecteur de lire attentivement la Proposition :

- Les créanciers garantis ne sont pas affectés par la Proposition;
- Suite à l'acceptation de la Proposition, et l'homologation de celle-ci par le Tribunal :
  - La Débitrice va tenter de monétiser ses pertes fiscales par le biais d'une transaction avec une tierce partie. Le produit de cette transaction, le cas échéant, et sujet à la limite mentionnée ci-dessous, sera versé au Syndic (le « Produit des Pertes Fiscales »);
  - Les actionnaires de la Débitrice verseront au Syndic un montant pour combler la déficience, si nécessaire, entre le Produit des Pertes Fiscales et 75 000 \$;
  - Dans l'éventualité où le Produit des Pertes Fiscales est supérieur à 150 000 \$, l'excédent sera remis à M. Richard Fortin en réduction de sa réclamation garantie.
  - Le montant disponible aux Créanciers Chirographaires sera donc le plus élevé entre le Produit des Pertes Fiscales (jusqu'à un maximum de 150 000 \$) et 75 000 \$ (les « Fonds de la Proposition »);
- Le Syndic procédera au paiement des frais et créances suivantes, en priorité au paiement des Créances Chirographaires :
  - Réclamations des employés;
  - Réclamations de la couronne;
  - Réclamations privilégiées;
- M. Richard Fortin renonce au dividende sur la portion non garantie de sa créance.
- Le solde des Fonds de la Proposition sera distribué par le Syndic aux Créanciers Chirographaires de la manière suivante :
  - Tranche A : Paiement des Créances Chirographaires de 100 \$ ou moins en totalité (incluant les créanciers chirographaires ayant décidé de recevoir le moindre de leur créance et 100 \$) – les « Créanciers Électifs »;
  - Tranche B : Le solde résiduel des Fonds de la Proposition après paiement de la Tranche A aux Créanciers Électifs sera versé aux autres Créanciers Chirographaires, au prorata de leur réclamation.
- En ce qui concerne le paiement des Créances Chirographaires, les créanciers affectés peuvent choisir, par écrit, **avant l'acceptation de la Proposition par les créanciers**, de recevoir le moindre de leur créance et 100\$ (aux fins de distribution seulement) et par conséquent devenir des Créanciers Électifs.
- L'acceptation de la Proposition aura l'effet de régler définitivement les obligations des administrateurs (uniquement les obligations découlant de leur poste d'administrateur).
- Les dispositions des articles 95 à 101 (transactions révisables et préférentielles), ainsi que les dispositions de toute loi provinciale ayant un objectif similaire ne s'appliquent pas à la Proposition.
- La Proposition est conditionnelle à ce qu'une ordonnance de consolidation substantive des dossiers de proposition concordataire et des patrimoines relatifs à la Débitrice et à 9214 soit accordée au moment de l'homologation par la Cour.

## TRANSACTIONS RÉVISABLES

Tel que mentionné ci-dessus, la Proposition stipule que les articles 95 à 101 de la LFI ne s'appliquent pas.

Par conséquent, le Syndic a procédé à la revue sommaire des transactions qui pourraient potentiellement faire l'objet des articles 95 à 101 de la LFI.

Sur la base des résultats de sa revue sommaire, le Syndic a relevé une seule transaction qui pourrait faire l'objet d'une procédure de recouvrement pour paiement préférentiel, soit un paiement d'environ 14 500 \$ au comptable externe de la Débitrice. Nous sommes d'avis que dans un contexte de faillite, le recouvrement net de cette transaction serait minime, voire nul, et qu'il n'y aurait pas d'intérêt pour la masse des créanciers.

Par conséquent, le Syndic est d'avis qu'en contexte de faillite, il est improbable que les créanciers bénéficieraient d'une réalisation additionnelle en vertu des articles 95 à 101 de la LFI.

## RÉALISATION PRÉVUE ET DISTRIBUTION PROJETÉE

Le tableau ci-dessous présente la réalisation prévue et la distribution projetée dans un contexte de proposition comparativement à un contexte de faillite, sur la base de l'information connue en date de la rédaction de ce rapport.

Les Jardins Val-Mont Inc. Réalisation estimée - proposition vs. faillite			
	Proposition		Faillite
	Min	Max	
Fonds de la Proposition (minimum)	75,000	150,000	
Réalisation des actifs			-
<b>Total disponible</b>	<b>75,000</b>	<b>150,000</b>	-
Créances Chirographaires	1,374,000	1,374,000	1,374,000
<b>% de recouvrement</b>	<b>5.5%</b>	<b>10.9%</b>	-

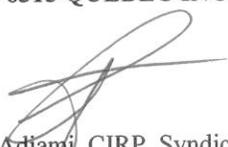
Compte tenu de la valeur des actifs disponible aux Créanciers Chirographaires dans un contexte de faillite (suite à l'échec de la Proposition), ceux-ci ne recevraient aucun dividende. Dans le contexte de la Proposition les créanciers non garantis recevraient un dividende estimatif entre 5,5 % et 10,9 %.

Le Syndic est donc d'avis que le recouvrement aux créanciers non garantis advenant l'acceptation (et l'homologation) de la Proposition est supérieur à celui qui serait généré dans le contexte d'une faillite. Le Syndic recommande donc que les créanciers affectés votent en faveur de la Proposition.

Daté à Montréal ce 12e jour de juillet 2016

### KPMG INC.

Le syndic agissant dans la proposition de  
**LES JARDINS VAL-MONT INC. et**  
**9214-6315 QUÉBEC INC.**

  
Carl Adjani, CIRP, Syndic



KPMG INC.

Syndics autorisés en insolvabilité

600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone : (514) 840-2100

Télécopieur : (514) 840-2121

Syndics :  
DEV A. COOSSA, CIRP, SAI  
RICHARD LÉPINE, CPA, CA, CIRP, SAI  
CARL ADJAMI, CPA, CA, CIRP, SAI  
MAXIME CODÈRE, CPA, CA, CIRP, SAI

### PREUVE DE RÉCLAMATION

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Expédier tout avis ou toute autre correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE (ou DE LA PROPOSITION ou DE LA MISE SOUS SÉQUESTRE) DE :

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**

(NOM DU DÉBITEUR)

de

**BOUCHERVILLE**

(VILLE ET PROVINCE)

et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :  
(NOM DU CRÉANCIER OU DU REPRÉSENTANT DU CRÉANCIER) (VILLE ET PROVINCE)

- Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis \_\_\_\_\_)  
(PRÉCISER LE POSTE OU LA FONCTION)  
de \_\_\_\_\_  
(NOM DU CRÉANCIER OU DE SON REPRÉSENTANT)
- Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
- Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, de la proposition), soit le \_\_\_\_\_, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit.  
(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
- (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)
  - RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$ (autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)  
En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :  
(Cochez ce qui s'applique)  
 pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.  
 pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)
  - RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
  - RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)
  - RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme payée de \_\_\_\_\_ \$.  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)
  - RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(Cochez ce qui s'applique)  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.
  - RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(Cochez ce qui s'applique)  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.
  - RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à la réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
  - RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- À l'égard de ma réclamation catégorisée ci-dessus comme A., B., ou G (ou du total de mes réclamations catégorisées comme A., B. ou G.), j'étais le choix suivant :  
 Recevoir le moindre de ma réclamation et 100\$
- Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

7. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi.  
(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

( ) Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse ci-haut mentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
TÉMOIN

\_\_\_\_\_  
CRÉANCIER

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**REMARQUES :** Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyé par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tels qu'indiqués sur le formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

**AVERTISSEMENTS :** Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

## PROCURATION GÉNÉRALE LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE (OU DE LA PROPOSITION) DE \_\_\_\_\_  
failli (ou personne insolvable) :

Je (ou Nous), \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_,

(NOM DU CRÉANCIER OU CRÉANCIERS)

(NOM DE LA VILLE)

créancier(s) dans l'affaire susmentionnée, nomme (ou nommons) \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_  
mon (ou notre) fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
TÉMOIN

\_\_\_\_\_  
CRÉANCIER INDIVIDUEL

Nom du créancier qui est une personne morale

\_\_\_\_\_  
TÉMOIN

Par : \_\_\_\_\_  
NOM ET TITRE DU SIGNATAIRE AUTORISÉ



KPMG INC.

Licensed Insolvency Trustees

600 De Maisonneuve Blvd. West, Suite 1500  
Montreal, Quebec H3A 0A3

Phone: (514) 840-2100

Fax: (514) 840-2121

Trustee:

DEV A. COOSSA, CIRP, LIT  
RICHARD LÉPINE, CPA, CA, CIRP, LIT  
CARL ADJAMI, CPA, CA, CIRP, LIT  
MAXIME CODÈRE, CPA, CA, LIT

**PROOF OF CLAIM**

(Sections 50.1, 81.5, 81.6, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2), 128(1),  
and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY (or PROPOSAL or RECEIVERSHIP) OF:

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**  
(NAME OF DEBTOR)

of **BOUCHERVILLE**  
(CITY AND PROVINCE)

and the claim of \_\_\_\_\_, creditor.

I, \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_, do hereby certify:  
(NAME OF CREDITOR OR REPRESENTATIVE OF THE CREDITOR) (CITY AND PROVINCE)

1. That I am a creditor of the above-named debtor (or that I am \_\_\_\_\_)  
(STATE POSITION OR TITLE)  
of \_\_\_\_\_  
(NAME OF CREDITOR OR REPRESENTATIVE OF THE CREDITOR)

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.

3. That the debtor was, at the date of bankruptcy (or the date of the receivership, or in the case of a proposal, the date of the notice of intention or of the proposal, if no notice of intention was filed), namely the \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ \_\_\_\_\_, as specified by the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. (Check and complete appropriate category.)

( ) A. UNSECURED CLAIM of \$ \_\_\_\_\_ (other than a customer contemplated by Section 262 of the Act)  
That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and  
(Check appropriate description)

( ) Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.

( ) Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I do not claim a right to a priority.  
(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

( ) B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

( ) C. SECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_  
That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ \_\_\_\_\_ as security, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

( ) D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN, OR AQUACULTURIST OF \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ \_\_\_\_\_  
(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

( ) E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ \_\_\_\_\_  
( ) That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_  
( ) That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_

( ) F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ \_\_\_\_\_  
( ) That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_  
( ) That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_

( ) G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ \_\_\_\_\_  
(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)  
That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

( ) H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:  
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. With respect to my claim categorized above as A., B. or G (or the total of my claim which is comprised of amounts claimed above as A., B., or G.), I make elect as follows:  
( ) To receive the lesser of \$100 or the total amount of my claim.

6. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

7. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of sub-section 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act, or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act:  
*(Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)*

( ) I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
WITNESS

\_\_\_\_\_  
(SIGNATURE OF INDIVIDUAL COMPLETING THIS CLAIM)

Telephone number : \_\_\_\_\_

Fax number : \_\_\_\_\_

Email address : \_\_\_\_\_

**NOTES:** If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

If a copy of this form is sent electronically by means such as email, the name and contact information of the sender, prescribed in Form 1.1, must be added at the end of the document.

**WARNINGS:** A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.

Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.

### GENERAL PROXY THE BANKRUPTCY AND INSOLVENCY ACT

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY (or PROPOSAL) OF \_\_\_\_\_  
a bankrupt (or an insolvent person)

I (or We), \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_  
(NAME OF CREDITOR) (NAME OF CITY, TOWN OR VILLAGE)

a creditor in the above matter, hereby appoint \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_  
to be my (or our) general proxy in the above matter except as to the receipt of dividends, with (or without) power to appoint another general proxy in his or her place.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
WITNESS

\_\_\_\_\_  
INDIVIDUAL CREDITOR

Name of Corporate Creditor

\_\_\_\_\_  
WITNESS

Per: \_\_\_\_\_  
NAME AND TITLE OF SIGNING OFFICER



**KPMG INC.**  
**Syndics autorisés en insolvabilité**

600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Bureau 1500  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone : (514) 840-2100  
Télécopieur : (514) 840-2121

Syndics:

DEV A. COOSSA, CIRP, SAI  
RICHARD LÉPINE, CPA, CA, CIRP, SAI  
CARL ADJAMI, CPA, CA, CIRP, SAI  
MAXIME CODÈRE, CPA, CA, CIRP, SAI

## **CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REmplIR LA FORMULE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ◇ La signature du réclamant doit être attestée.
- ◇ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ◇ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

### **PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

### **PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

### **PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un créancier non garanti doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- ◇ Un locateur doit compléter le sous-paragraphe (b).
- ◇ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe (c).
- ◇ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe (d).
- ◇ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe (e).
- ◇ Un réclamant contre les administrateurs doit compléter le sous-paragraphe (f).
- ◇ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe (g).

### **PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité soit "suis lié" ou "ne suis pas lié".

### **PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit:
  - a) au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
  - b) au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.



**KPMG INC.**  
**Licensed Insolvency Trustees**

600 De Maisonneuve Boulevard West  
Suite 1500  
Montreal (Quebec) H3A 0A3

Phone : (514) 840-2100  
Fax: (514) 840-2121

Trustees:

DEV A. COOSSA, CIRP, LIT  
RICHARD LÉPINE, CPA, CA, CIRP, LIT  
CARL ADJAMI, CPA, CA, CIRP, LIT  
MAXIME CODÈRE, CPA, CA, CIRP, LIT

**THIS INFORMATION SHEET IS SUPPLIED IN ORDER TO ASSIST YOU IN COMPLETING  
THE PROOF OF CLAIM FORM**

- ◇ The proof of claim must be signed by the individual completing the form.
- ◇ The signature of the claimant must be witnessed.
- ◇ Give the complete address (including postal code) where all notices and correspondence are to be forwarded.
- ◇ The amount on the statement of account must agree with the amount claimed on the proof of claim.

**PARAGRAPH 1 OF THE PROOF OF CLAIM**

- ◇ If the individual completing the proof of claim is not the creditor himself, he must state his position or title.

**PARAGRAPH 3 OF THE PROOF OF CLAIM**

- ◇ A detailed statement of account together with supporting documentation must accompany the completed proof of claim.

**PARAGRAPH 4 OF THE PROOF OF CLAIM**

- ◇ An unsecured creditor must check and state whether he/she claims or not a priority rank in virtue of section 136 of the Bankruptcy and Insolvency Act.
- ◇ A landlord must complete sub-paragraph (b).
- ◇ A secured creditor must complete sub-paragraph (c).
- ◇ A farmer, fisherman or aquaculturist must complete sub-paragraph (d).
- ◇ A wage earner must complete sub-paragraph (e).
- ◇ A claimant against director must complete sub-paragraph (f).
- ◇ A customer of a bankrupt securities firm must complete sub-paragraph (g).

**PARAGRAPH 5 OF THE PROOF OF CLAIM**

- ◇ The claimant must indicate whether he/she is or is not related to the debtor, as defined in the Bankruptcy and Insolvency Act, that is "I am related" or "I am not related".

**PARAGRAPH 6 OF THE PROOF OF CLAIM**

- ◇ The claimant must attach a detailed list of all payments received and/or credits granted, as follows:
  - a) within the three months preceding the bankruptcy or the proposal, in the case where the claimant and the debtor are not related.
  - b) within the twelve months preceding the bankruptcy or the proposal, in the case where the claimant and the debtor are related.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

N° de division : 01 - Longueuil  
N° de cour : 505-11-013929-166  
N° de dossier : 41-2097280

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**, corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et sa place principale place d'affaires au 504 rue Albanel, en la ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2Z6.

Compagnie débitrice

- ET -

**KPMG INC.**, 600 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec, H3A 0A3.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

**FORMULAIRE DE VOTATION**  
(alinéas 51(1)f) et 66.15(3)c) de la Loi)

Je, \_\_\_\_\_, créancier (ou Je, \_\_\_\_\_, représentant de \_\_\_\_\_, créancier), de \_\_\_\_\_ (nom du village ou de la ville), créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la somme de \_\_\_\_\_ \$, demande au syndic agissant relativement à la proposition de la Compagnie débitrice, de consigner mon vote \_\_\_\_\_ (en faveur de ou contre) l'acceptation de la proposition, faite le \_\_\_\_\_.

Daté le \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoin

Par: \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF QUEBEC  
Division N° : 01 - Longueuil  
Court N° : 505-11-013929-166  
Estate N° : 41-2097280

**SUPERIOR COURT**  
**(Commercial Division)**

**IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF:**

**LES JARDINS VAL-MONT INC.**, body politic and corporate, duly incorporated according to Law, and having its head office and its principal place of business at 504 Albanel Street, in the City of Boucherville, province of Quebec, J4B 2Z6.

Debtor Company

- AND -

**KPMG INC.**, 600 de Maisonneuve Blvd. West, Suite 1500, Montreal, Quebec, H3A 0A3.

Licensed Insolvency Trustee

**VOTING LETTER**  
**(Paragraphs 51(1)(f) and 66.15(3)(c) of the Act)**

I, \_\_\_\_\_, creditor (or I, \_\_\_\_\_, representative of \_\_\_\_\_, creditor), of \_\_\_\_\_ (name of town or city), a creditor in the above matter for the sum of \$ \_\_\_\_\_, hereby request the trustee acting with respect to the proposal of the Debtor Company, to record my vote \_\_\_\_\_ (for or against) the acceptance of the proposal as made on the \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Individual Creditor

\_\_\_\_\_  
Name of Corporate Creditor

\_\_\_\_\_  
Witness

Per: \_\_\_\_\_  
Name and Title of Signing Officer